

AUJOURD'HUI



LE RETOUR DU GRAND KABUKI

Après une saison théâtrale copieuse, une Quinzaine de théâtre un peu terne à Québec, voilà que le grand théâtre classique japonais nous ouvre les splendeurs de l'Extrême-Orient. **Page C-1**



CINÉASTE DE LA LUMIÈRE

Une ville est vraiment « internationale » lorsqu'elle peut accueillir des expressions diverses : un long métrage maien prend l'affiche rue Sainte-Catherine ! Marcel Jean a rencontré son réalisateur. **Page C-1**



CHICOUTIMI AU FUTUR

En pleines fêtes du cent-cinquantième du Saguenay, Chicoutimi sera toute tournée vers le futur, du 16 au 19 juin, avec le 10e congrès Boréal de la science-fiction. Lori Saint-Martin a rencontré l'organisatrice Élisabeth Vonarburg. **Page D-1**

RECONSTRUIRE L'AFGHANISTAN

L'ONU lance une campagne pour reconstruire l'Afghanistan centrée sur le retour des réfugiés et le relèvement agricole. **Page A-4**

Malgré les concessions des employés Steinberg : la guillotine tombe sur les 5 Saisons

ROBERT DUTRISAC

Se considérant trahis par Steinberg, les 21 employés d'une franchise 5 Saisons se retrouvent le bec à l'eau même s'il ont consenti à des conditions de travail nettement en deça de ce qui prévaut dans l'industrie.

Steinberg avait exigé des employés de l'épicerie fine 5 Saisons de la rue Laurier à Saint-Lambert qu'ils acceptent une convention collective peu généreuse à défaut de quoi leur magasin fermerait. Les employés approuvaient ces concessions importantes par une majorité de 85 %.

Contre toute attente, Steinberg a décrété la fermeture de la franchise pour le 18 juin prochain. Responsable légalement du déficit accumulé du 5 Saisons, qui n'ouvrait ses portes que le 2 décembre dernier, le propriétaire de la franchise a reçu la promesse de Steinberg d'être totalement libéré de ses engagements financiers.

Chez les employés, c'était hier la consternation. « Nous perdons plus qu'une job mais aussi un bon patron », a dit l'un d'eux en parlant de M. Yvon Roy, un ex-gérant de Métro qui s'était laissé gagner par le concept 5 Saisons. Selon cet employé, le patron n'a pas accepté de gâcher de cœur la décision de Steinberg et croyait que son magasin deviendrait rentable à brève échéance à la suite des concessions de ses employés.

M. Roy n'a pas voulu hier parler aux journalistes puisqu'il n'avait reçu qu'une assurance verbale de la part de la direction de Steinberg quant à la libération de ses engagements. Il craignait que livrer le fond de sa pensée compromette ses négociations avec la grande chaîne d'alimentation.

Steinberg a réclamé et obtenu de ces employés, qui adhéraient récemment au local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), une convention col-

lective particulièrement chiche : huit jours de congés fériés seulement, aucune hausse de salaire pendant trois ans, un traitement horaire équivalant au salaire minimum au bas de l'échelle et au sommet, à \$ 8 ou \$ 9 de l'heure alors que l'industrie en général consent \$ 14 ou \$ 15 de l'heure.

Cette franchise sur la rive Sud, le porte-parole de Steinberg, Mme Claude Durand, l'a qualifiée de « flop monumental ». « Les employés ont montré de la bonne volonté mais l'accord qu'ils ont accepté n'a jamais été ratifié par nous. Le magasin était déficitaire et même avec les concessions, ça n'aurait pas réussi ». Mme Durand reconnaissait toutefois ne pas connaître les chiffres qui appuyaient ses dires.

Depuis son inauguration, le 5 Saisons de Saint-Lambert accusait des pertes hebdomadaires de \$ 15,000, selon certaines sources. Steinberg de-

Voir page A-14 : Steinberg



Photo Chantal Keyser

Le diplôme de papa intéressait beaucoup plus Jean Trinh, 3 ans, que le bien sérieux serment d'office que prêtait son père, Quoc Tuan Trinh.

La CUM assermente son 1er agent d'origine asiatique Ti-Toine Tremblay, le Vietnamien de la police de Montréal

CAROLE BEAULIEU

Incapables de prononcer son nom, les recrues de l'Institut de police de Nicolet l'avaient surnommé Ti-Toine Tremblay.

Quoc Tuan Trinh, « Tuan » pour les amis, est devenu hier, à 33 ans, le premier policier montrealais d'origine vietnamienne. Entouré de sa famille et de ses amis, le jeune homme, vétérinaire et bio-chimiste de formation, a prêté serment hier à Montréal devant le directeur du service de police, M. Roland Bourget.

La cérémonie aurait dû se dérouler en fait la semaine dernière, lors de l'assermentation de toute la promotion. Mais Tuan Trinh avait raté d'un point la note de passage de condition physique — « Je n'étais pas très en forme », s'excusait-il hier — et a dû reprendre l'examen.

Trop content d'avoir de bonnes nouvelles à annoncer, le Service

de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) a donc profité de l'occasion hier pour inviter les médias à une assermentation privée.

Du président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, au directeur de police, en passant par le directeur de l'Institut de police, tout le monde s'était donné rendez-vous hier au 21e étage de la tour de l'Est du Complexe Desjardins pour serrer la main au nouveau policier et s'excuser de ne pas être encore très habile à prononcer des noms vietnamiens.

Entouré de tous ces gradés en uniforme, le jeune fils de Tuan Trinh, Jean Trinh, âgé d'un peu plus de trois ans, faisait les yeux ronds devant les caméras de télévision.

Arrivé au Canada, il y a dix ans, Tuan Trinh étudiait jusqu'à tout récemment la biochimie à l'Université du Québec. Il n'a jamais pratiqué comme vétérinaire.

Voir page A-14 : Ti-Toine

Bourassa / Mulroney

Les mamours existent aussi au niveau des organisateurs

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Au moment où les premiers ministres du Canada et du Québec poursuivent leur lune de miel, un groupe de « vieux bleus » de la région de l'Outaouais accuse les organisateurs de Robert Bourassa et les éminences grises de Brian Mulroney de collusion.

Le promoteur du projet Micot, Glenn Kealey, qui a dénoncé à la GRC l'ancien ministre des Travaux publics, prétendant qu'il lui a réclamé un pot-de-vin, dénonce aussi les « manigances d'un petit groupe d'adjoints ministériels conservateurs » qui se sont alliés avec les organisateurs de Gilles Rocheleau, ancien maire de Hull et ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement Bourassa.

La chicane a commencé au moment des Assises du parti conservateur à Montréal, alors que l'aile québécoise du parti se prononçait en faveur de Montréal comme siège de la nouvelle Agence spatiale canadienne. Dans une lettre au président du PC Canada Fund, David Angus, qui lui demandait incidemment de renouveler sa cotisation de \$ 1,000 au Club 500 de Brian Mulroney, Glenn Kealey pointe du doigt les manœuvres du directeur du parti, Pierre-Claude Nolin, et de son ancien adjoint aux Travaux publics, Raynald Dorion.

M. Kealey prétend en outre, dans sa lettre du 7 avril dernier, que le

chef de cabinet du ministre Benoît Bouchard, de même que quelques autres assistants de ministres conservateurs à Ottawa, se sont ligüés avec un ancien président du parti libéral provincial, Michel Drouin, et d'autres collaborateurs du ministre libéral, Gilles Rocheleau. L'objectif était, disent les Conservateurs du comté qui se sentent ainsi mis à l'é-

cart, serait de prendre le contrôle de l'Association pour imposer un candidat « libéral » éventuellement M. Rocheleau lui-même. Le comté est actuellement représenté par le docteur Gaston Isabelle qui, à 68 ans, s'apprête à annoncer sa retraite.

Le ministre Gilles Rocheleau nie évidemment tout le complot, affirme

Voir page A-14 : Mamours

Reproduction artificielle Un comité suggère de restreindre les services

RENÉE ROWAN

Le comité de travail sur les nouvelles technologies de la reproduction qui a remis son rapport à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, recommande de restreindre la pratique des technologies en reproduction humaine à des cliniques spécialement agréées et suggère que ces cliniques se constituent éventuellement en un réseau provincial des technologies de reproduction humaine.

Ce réseau aurait, entre autres, pour responsabilité de recueillir et

de publier les données sur l'état et l'évolution des pratiques (description de la clientèle, des pratiques, des taux de réussites, etc), constituant ainsi une banque de données qui soit accessible au public de façon à permettre au milieu de la recherche et aux organismes concernés d'en faire l'examen.

Le comité consultatif, mis sur pied il y a plus de deux ans par le MSS, était présidé par M. Pierre Montambault, chef du service des études socio-santitaires au ministère. Il comprenait en outre un médecin omnipraticienne, Mme Donna Cherniak; deux juristes, Mme Bertha M. Knop-

Voir page A-14 : Un comité



Carlotta Ikeda, grande prêtresse japonaise du buto, a animé l'un des grands moments du festival de Québec.

Aux derniers jours de la Quinzaine de Québec Les desserts fins d'un repas raté

ROBERT LÉVESQUE

QUÉBEC — Inaugurée le 27 mai par la France, la troisième Quinzaine internationale du théâtre de Québec se termine ce soir avec la Suisse et, si cette édition 88 a été la plus faible des trois depuis la création de cet événement biennal en 1984, la banalité triomphant largement sur le nouveau, il demeure qu'au cours des trois derniers jours, avec l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et l'Autriche, on a cru soudain assister à un véritable festival international.

La discussion, la passion, les coups de foudre sont devenus dans les trois derniers jours monnaie courante dans un festival qui serait presque un modèle du genre au moment de se terminer, comme si la direction de la Quinzaine, après avoir raté le service des entrées et des plats, servait

doux des desserts fins.

Après le Schauspielhaus de Dusseldorf et la magistrale mise en scène de *L'Arbre des tropiques* de Mishima signée Werner Schroeter, qui devrait repartir de Québec avec une forte présence au palmarès de ce soir, les Autrichiens du théâtre Der Kreiss (le Cercle) de Vienne ont fait un arrêt remarqué sur leur route vers Broadway. *Born Guilty*, qui a soulevé d'un cran la discussion habituelle en table ronde, est un spectacle que George Tabori a voulu aussi dépouillé qu'intense.

Le sujet, au pays du président Waldheim, qui sort à peine d'un psychodrame sur le passé nazi de cet ex-secrétaire général des Nations unies, touche au cœur le problème de l'héritage chez les générations dont le père ou le grand-père furent officiers du Troisième Reich.

Certains participants à la table ronde ont reproché aux Autrichiens

d'avoir traité de façon trop « douce » cette question comme si l'on voulait dédouaner en partie la classe qui a suivi Hitler. Il faut d'abord savoir que le Der Kreiss joue à Vienne, en alternance avec *Born Guilty*, un spectacle intitulé *Cannibals* qui laisse la parole aux enfants des victimes des nazis. Le spectacle de Tabori, dont l'esthétique très « classe à l'Actor's Studio » peut effectivement gommer l'impact réel de la remise en question, et dont les représentations à Québec étaient handicapées par des problèmes de langue (les acteurs commencent à peine à maîtriser l'anglais qui leur sera obligatoire aux États-Unis), est apparu à la Quinzaine comme un intense atelier d'acteurs beaucoup plus que comme la bombe que contient en filigrane le texte de Peter Sichrovsky bâti avec des interviews réels d'enfants de colonels nazis.

Voir page A-14 : Desserts fins

Qui n'a jamais rêvé de rejouer sa vie ?

Provocateur et plein d'humour, ce roman offre quelques effrayantes réponses à quiconque a jamais rêvé de recommencer plusieurs fois sa vie. De quoi refroidir bien des fantasmes!

REPLAY

Seuil



Outrage au tribunal

Morissette connaîtra son sort au mois d'août

BERNARD MORRIER

Le juge Claire Barrette-Joncas décidera le 25 août si le journaliste Rodolphe Morissette, du *Journal de Montréal*, doit comparaître pour un outrage au tribunal prétendument commis le 20 novembre dernier.

Au cours du procès devant jury de Nazir Ameeriar, accusé du meurtre de l'ingénieur Peter Kounelis, le juge Barrette-Joncas avait émis une ordonnance de non-publication du nom d'un témoin délateur et de détails susceptibles de l'identifier.

Respectant l'anonymat de l'individu, Morissette avait cependant écrit le lendemain que celui-ci était à l'infirmerie du Centre Parthenais, qu'il était le voisin d'Ameeriar le 22 juin et qu'il y avait été « planté » par la police. L'article mentionnait en outre que ce témoin avait été condamné à un an de prison pour agression sexuelle sur une fillette de 15 ans (la blonde de son neveu), puis à cinq ans de prison le 15 juillet dernier pour agression sexuelle sur une femme de Sainte-Thérèse.

Ces propos eurent cependant pour effet d'amener certaines représentations du procureur de la Couronne, Me Normand Chénier, qui semble-t-il y voyait certaines indications pour identifier le témoin visé par l'ordonnance.

Et c'est à ce moment que le juge Barrette-Joncas avait décidé de citer le journaliste pour outrage au tribunal.

En raison d'un surcroît de dossiers pour le juge, la comparution de Morissette fut reportée à quelques reprises et, hier, au moment où celle-ci devait se dérouler, le procureur de la Couronne mandaté au dossier, Me André Vincent, et l'avocat du journaliste et à la fois de Québecor, Me Morris Fish, soumettaient conjointement au juge une série d'admissions, tout en rappelant certains éléments de jurisprudence en matière d'outrage au tribunal.

Ainsi, il a été établi qu'au moment de son témoignage, le délateur n'était pas à l'infirmerie de Parthenais mais qu'il était plutôt détenu dans un pénitencier fédéral y purgeant une peine de cinq ans prononcée contre lui le 15 juillet 1987.

Par ailleurs, des documents déposés hier démontrent que les

chroniqueurs judiciaires Joyce Napier, de *La Presse* et Rod Macdonell, de la *Gazette*, ont écrit à peu près au même moment des propos semblables à ceux de Morissette et que jamais leur bonne foi fut mise en doute.

De plus, les écrits du *Journal de Montréal* ont résulté d'une conversation entre Morissette et Macdonell dans la soirée précédant la publication, alors que tous deux rédigeaient leurs articles dans la salle de presse du Palais de justice et avaient convenu que mentionner Parthenais et le voisinage d'Ameeriar avec le délateur ne risquait pas de suffire pour identifier ce dernier et ainsi contrevenir à l'ordonnance du tribunal.

Défense et Couronne se sont donc mis d'accord hier que tout comme ses collègues de *La Presse* et de la *Gazette*, Morissette a agi de bonne foi en publiant ses informations, sans aucune intention de permettre l'identité du témoin en cause.

Depuis le procès d'Ameeriar, qui maintenant attend sa sentence, la Cour d'appel a statué sur la liberté de presse en pareilles circonstances, et, à la lumière de ce jugement, Me Fish souligne que, si un juge veut absolument taire l'identité d'un témoin dans le but de maintenir l'efficacité de la justice, c'est le huis clos qui devrait être décrété et non plus une ordonnance de non-publication.

Me Vincent souligne pour sa part que ce jugement s'applique dans le cas du témoignage d'un policier qui voulait protéger un délateur.

Mais quand c'est un dénonciateur qui témoigne et que sa sécurité est menacée, le juge peut toujours émettre une ordonnance pour le protéger. Il n'y a pas lieu, selon Me Vincent, de remettre en question ce pouvoir du tribunal.

Le jugement en question avait été prononcé après la citation à comparaître contre Morissette.

Le juge Claire Barrette-Joncas veut étudier plus à fond les admissions faites par les deux parties, de même que leurs représentations et, ayant cinq juges à rendre au cours des trois prochaines semaines et présidant un procès pour meurtre à compter de lundi, elle a préféré reporter au 25 août sa décision quant à l'abandon ou le maintien d'accusation d'outrage contre Morissette.

L'opposition ne lui adresse plus de questions

Les péquistes boycottent Bourassa !

BERNARD DESCÔTEAUX

QUEBEC — Le capitaine de l'équipe libérale à l'Assemblée nationale est collé depuis presque un mois au banc des punitions, condamné à regarder ses joueurs prendre à chaque jour sa place devant les caméras.

Depuis la mi-mai, le premier ministre Robert Bourassa est en effet ignoré totalement par les députés péquistes lorsqu'il s'agit d'interroger le gouvernement. Sauf à une ou deux reprises, toutes les questions des péquistes à l'Assemblée nationale sont allées à des ministres.

« On ne questionne plus les niais et les bouffons », a dit cette semaine le chef parlementaire du Parti québécois, Guy Chevrette, en guise d'explication de cette attitude. Le comportement de M. Bourassa à l'Assemblée nationale depuis deux ans a transformé l'institution en véritable « cour de récréation », croit-il.

Cette décision du Parti québécois impatiente le premier ministre. Jour après jour, il se présente à l'Assemblée nationale, prêt à répondre à toutes les questions d'actualité. Aussitôt qu'il voit Guy Chevrette se lever et commencer une question, il ouvre son dossier, s'avance sur le bout de son fauteuil prêt à se lever. A chaque fois, la question est pour un autre et, dépité, il se renforce au fond de son siège.

M. Bourassa n'a pas été long à comprendre le manège péquiste. Lorsque enfin Guy Chevrette lui adressera une question par exception, l'actualité étant impérative ce jour-là, il dira : « C'est la première question principale depuis trois semaines. Je serai donc prudent dans ma réponse pour ne pas être privé durant trois autres semaines ».

« C'est décevant », expliquait hier le porte-parole du premier ministre, Ronald Poupard. « Ce n'est pas à l'opposition officielle de juger si le premier ministre répond correctement, c'est à la population », note M. Poupard. A son avis, l'opposition n'y gagne pas à ignorer le chef du gouvernement.

Lorsque le premier est présent au parlement, c'est à celui-ci qu'il revient d'adresser les questions d'intérêt public, dit M. Poupard en soulignant que durant les deux dernières semaines M. Bourassa était prêt à faire le point sur des dossiers majeurs : la vente de Steinberg, le décloisonnement, la sécurité des approvisionnements en électricité, les relations fédérales-provinciales, Blue Bonnets, la situation à Kahnawake et plusieurs autres.

La stratégie de l'opposition, croit-on chez M. Bourassa, tient au fait qu'on est impatient de marquer des points contre le gouvernement. Cela viendra en son temps, lorsque le degré de réceptivité de la population envers l'opposition augmentera. Non parce que les questions seront mieux posées, mais parce que la population sera inquiète des gestes posés par le gouvernement.

L'objectif de l'opposition, bien qu'on ne l'affirme pas en ces termes, consiste d'abord à donner une leçon à Robert Bourassa. Son style à l'Assemblée nationale, où il est à l'aise comme un poisson dans l'eau le rend insaisissable. On peut l'interroger sur n'importe quel sujet et il trouve toujours le moyen de « passer ses cassettes » pour généralement relever les faiblesses du Parti québécois, railler les divisions internes à ce parti, ses difficultés financières.

Des réponses, M. Bourassa n'en donne pas. Il est plus facile d'en avoir de ses ministres, croit M. Chevrette qui affirme s'être fait dire par quantités de citoyens que l'Assemblée nationale, tout particulièrement à la période des questions était devenu une « cour de récréation ».

Que des ministres choisissent parfois de ne pas répondre à des questions peut arriver, mais qu'un premier ministre choisisse cette attitude est inacceptable, affirme M. Chevrette selon qui jamais René Lévesque ne s'est comporté comme Robert Bourassa. « Jamais je n'ai vu un parlement aussi dégradé », dit-il.

Il est temps de ramener le sérieux et la rigueur à l'Assemblée nationale, explique M. Chevrette qui promet de maintenir sa stratégie aussi longtemps que nécessaire, au moins jusqu'à l'ajournement de la session pour les vacances d'été.

En principe, l'Assemblée siégera jusqu'au 23 juin. Un ordre du jour pourrait l'amener cependant à ajourner ses travaux dès vendredi prochain le 17 juin faute de projets de loi à faire adopter. L'opposition, assure M. Chevrette, entend rester au travail jusqu'au 23 juin, car il y a au moins une bataille importante à faire pour obtenir des amendements majeurs au projet de loi 34 réformant les services ambulanciers.

Ce projet de loi est l'un des trois seuls projets de loi importants que l'on retrouve au feuilleton. Les deux autres sont le projet 31 pour régler le travail au noir qui est sur le point d'être voté en troisième lecture, et le projet 37 sur la réforme de l'aide sociale. Dans ce dernier cas, le gouvernement n'est pas pressé puisque cette réforme ne doit entrer en vigueur que le 1er janvier.

Pour s'occuper jusqu'au 23 juin, les députés n'auront à toutes fins utiles que ces trois projets de loi à débattre. Leur seule autre activité sera de participer à la commission parlementaire sur le libre-échange qui aura lieu jeudi et vendredi prochain.

Cette commission débattrra des divers aspects de l'entente du libre-échange selon une formule tout à fait nouvelle. A la même table que le gouvernement et l'opposition, siégeront

les membres de la Coalition contre le libre échange, en l'occurrence les Yvon Charbonneau, Louis Laberge, Gérard Larose et Jacques Proulx, et les membres de la Coalition pour le libre-échange, Bernard Landry, Yves Rabeau, Pierre Ducros et Solange Guillot-Lemelin. Tous ensemble, ils discuteront notamment d'emploi, de formation de main-d'œuvre, de modernisation des entreprises, un peu à la manière des sommets économiques.

Le CRTC donne le feu vert à Cogeco

OTTAWA (PC) — Le CRTC a autorisé Cogeco à prendre le contrôle de deux stations de radio à Saint-Hyacinthe, deux stations à Baie-Comeau et une à Forestville.

Cependant, il n'a pas permis à Cogeco de prendre le contrôle de deux stations de radio de Drummondville.

Cogeco exploite déjà les stations de télévision CKTM-TV et CFKM-TV de Trois-Rivières et CFKS-TV de Sherbrooke, ainsi que les stations de radio CFGL-FM de Laval et CJMF-FM de Québec. L'entreprise détient également des intérêts en télédistribution dans le centre et l'est du Québec, et dans Premier Choix.

Dans une décision rendue hier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a autorisé Cogeco à prendre le contrôle de Radio-Saint-Hyacinthe, titulaire des stations de radio CKBS et CFEL-FM de Saint-Hyacinthe, et de Radio Côte-Nord, titulaire des stations CHLC et CKDO-FM de Baie-Comeau et CFRP de Forestville.

Le CRTC a refusé la prise de contrôle de Radio Drummond, titulaire de la station CHRD de Drummondville, et de Communications Grantham, titulaire de la station CJDM-FM, également de Drummondville.

Le CRTC a expliqué que Cogeco n'avait pas réussi à prouver que cette transaction entraînerait des avantages significatifs pour les localités desservies et pour le système de la radiodiffusion canadienne dans son ensemble. Cogeco avait bien promis l'embauche d'un journaliste et d'un animateur-recherchiste additionnels, mais le conseil a fait remarquer que ces postes avaient déjà été promis par les titulaires des deux stations de Drummondville.

Le conseil a également qualifié d'i-

nacceptable le fait que Communications Grantham ait voulu se départir de son entreprise de radiodiffusion à peine quelques semaines après son entrée en onde.

Le CRTC a dit avoir accepté les autres transactions proposées par Cogeco parce que leurs avantages étaient significatifs.

Dans le cas de Saint-Hyacinthe, Cogeco a notamment promis l'embauche de deux correspondants dans les secteurs de Beloeil et Acton Vale, des bulletins météorologiques conçus spécialement pour les agriculteurs et des investissements en fait d'équipement.

Cogeco devra déboursier \$670,000 pour prendre le contrôle de Radio Saint-Hyacinthe et \$1,15 million pour Radio Côte-Nord.

Session d'été Fraser délibère

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. John Fraser, a pris en délibéré, vendredi, une motion du gouvernement destinée à prolonger jusqu'au 9 septembre une session parlementaire qui devrait normalement être prorogée le 30 juin.

De toute façon, a expliqué M. Doug Lewis, leader adjoint des conservateurs aux Communes, le gouvernement va recourir à sa confortable majorité pour adopter la motion, après que M. Fraser aura fait connaître sa décision.

ÊTES-VOUS PRÊT POUR L'ORIENT?

Canadien l'est, 18 fois par semaine.

Êtes-vous prêt pour la grande muraille de Chine? Êtes-vous prêt pour la Cité interdite, les kabukis, le mont Fuji? Êtes-vous prêt pour la frénésie de Ginza, les nuits chaudes de Phuket, les parfums du jardin Yu? Êtes-vous prêt pour le voyage de votre vie? Si vous l'êtes, nous le sommes, 18 fois par semaine. Via Tokyo, Hong Kong, Beijing, ou Bangkok. À votre goût.

Appelez vite votre agent de voyages, il a des faits à vous proposer.

Souvenez-vous... aucune autre ligne aérienne canadienne ne dessert mieux l'Orient que Canadien.

Canadien va plus loin



Allan Gosset

Dix policiers de la CUM ont été destitués en 1986 Bourget décidera en juillet du sort de Gosset

CAROLE BEAULIEU

Personne ne peut dire actuellement si l'agent Allan Gosset sera congédié, a réaffirmé hier le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), M. Roland Bourget.

Cette décision sera prise en juillet, par le directeur lui-même, sur la base des recommandations du Comité de discipline du SPCUM. Ce comité, formé de quinze officiers d'état-major, doit entendre l'agent Gosset le 29 juin.

Quant aux déclarations du président du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine, selon lesquelles la CUM aurait déjà décidé d'appliquer la recommandation de la Commission de police du Québec et de destituer l'agent, M. Bourget s'est borné à dire hier que M. Jean Corbeil « a droit à son opinion ».

Mais la décision finale reviendra au chef de la police, a réaffirmé M. Bourget.

S'il est congédié, l'agent Gosset pourra faire appel de la décision devant un Tribunal du travail.

En 1986 seulement, le directeur

Bourget a confirmé la destitution de dix agents de police. Au total, depuis 1980, la Commission de police du Québec a recommandé la destitution de douze policiers un peu partout dans la province.

À la Commission de police on se disait incapable de dire, faute de données informatisées, ce qu'il est advenu de ces recommandations. Plusieurs de ces policiers ont démissionné, d'autres ont fait appel des décisions.

Dans le passé, la Commission a recommandé des destitutions, notamment, dans le cas de policiers du Lac Brôme qui avaient littéralement torturé un prévenu. À Rock Forest, alors qu'il y avait eu mort d'homme, la Commission avait recommandé de rétrograder les officiers concernés.

Intervenant hier à Montréal devant le comité d'enquête sur les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles, M. Bourget a rappelé l'importance de conserver au directeur du service de police toute son autorité en matière de discipline.

M. Bourget dit être « en désac-

cord » avec le comité exécutif de la CUM qui veut remettre la discipline des policiers entre les mains d'un comité formé d'une majorité de civils.

M. Bourget ne s'oppose pas à ce qu'un plus grand nombre de citoyens s'occupent de la réception des plaintes. Il s'oppose toutefois à ce que la discipline des policiers soit confiée à un groupe de personnes « qui dans les faits ne répondent plus à aucune personne en autorité et tout ceci en dehors du système judiciaire ».

Une telle situation n'a jamais été constatée, dit-il. Même le jury, dans une cause criminelle, ne prononce pas de sanction. Selon M. Bourget, confier la discipline à un tel comité équivaudrait à « l'abandon pur et simple du droit de gérance » et à un « manque de confiance » envers le directeur.

Actuellement, le comité de discipline est formé d'officiers de police. Le directeur dispose d'un pouvoir discrétionnaire.

Dans un bref mémoire de quelques pages, M. Bourget a mis le comité en garde hier contre toute réforme des mécanismes de traitement des plaintes qui affaiblirait

l'autorité du directeur du service.

Ce pouvoir a déjà été érodé par les syndicats policiers au cours des dernières années, affirme le directeur Bourget.

Le directeur Bourget s'oppose toutefois à ce que le comité de discipline devienne, aux yeux des policiers, un système « de vengeance » plutôt que « de justice ».

Le système est déjà sévère, dit-il. Les policiers doivent déjà faire face à plusieurs instances: cour criminelle, commission des droits de la personne, commission de police, poursuites au civil, conseil de discipline.

M. Bourget s'oppose à ce que les audiences disciplinaires soient tenues en public. Les policiers, dit-il, ont les mêmes droits que les autres employés face à leurs employeurs.

Pour atteindre cet objectif, le directeur Bourget propose la nomination d'un *ombudsman* choisi par le Comité exécutif et agissant un peu comme un vérificateur interne, l'ajout de civils au comité de discipline, des rapports plus détaillés sur les causes qu'il entend et la possibilité qu'il siège en public, les médias ne pouvant toutefois en rendre compte qu'à la fin.



Roland Bourget

Les délégués de la CSN en auraient ras le bol du «syndicalisme d'appareil»

PAULE DES RIVIÈRES

QUÉBEC — Les syndiqués « de la base » de la CSN en ont assez des appareils. Et ils n'ont pas mis de gants blancs pour le faire savoir, hier, à leurs dirigeants.

« Je me sens 'bulldozé' par l'appareil de façon continue », a lancé hier M. Normand Lamoureux, du Syndicat de l'entretien de la STCUM, au plaisir des 2,000 délégués de la centrale réunis à Québec en congrès.

La participation des membres de la CSN - ils sont 230,000 répartis dans 2,075 syndicats - aux grandes orientations du mouvement a été un des thèmes imprévus du congrès. Non contents de rejeter, mercredi, une première proposition de leurs dirigeants portant sur une réforme des structures de la centrale, les délégués se sont à nouveau montrés insatisfaits hier des nouveaux délais de consultation que leur garantissait l'exécutif.

« Nous ne voulons pas court-circuiter les syndicats locaux », a cru nécessaire de dire, mais en vain, le président de la CSN, M. Gérard Larose, par ailleurs réélu par acclamation à la tête de la CSN pour deux autres années, tout comme Mme Monique Simard, reportée à la vice-présidence.

Pour Mme Simard, il est clair que « les délégués refusent une forme de syndicalisme d'appareil ».

Avant que d'autres ne le disent avant elle, Mme Simard a relevé la facilité avec laquelle les délégués adoptent des résolutions pour modifier le régime économique ou l'environnement, bref des grosses habitudes bien enracinées, mais sont incapables s'entendre sur des changements les touchant directement.

« Quand il s'agit de se réformer, on se bute. Cela m'attriste de voir que l'on n'est pas meilleurs que les autres pour s'ajuster rapidement à des réalités nouvelles », a-t-elle dit après le déferlement de la vague de mécontentement.

« Nos structures ne sont plus adaptées au monde du travail », reconnaît Mme Simard en mentionnant par exemple que pour deux tiers des syndicats de la CSN, le diplôme d'études collégiales est un pré-requis à leur emploi.

Dans ce contexte, la place traditionnellement prise par les fédérations de la métallurgie ou du papier semble disproportionnée à plusieurs. La Fédération du commerce éprouve aussi des problèmes d'argent car même si c'est elle qui recrute le plus de nouveaux membres, ses efforts n'étant pas compensés en espèces sonnantes, c'est-à-dire en cotisations. Ses nouveaux syndiqués proviennent de secteurs relativement mal payés et les cotisations syndicales sont proportionnelles au salaire.

Il y a aussi le poids exorbitant, au sein de la CSN, de la Fédération des affaires sociales et, enfin, la place trop faible des professionnels, comme l'a magistralement démontré le départ de 3,000 enseignants de cégep il y a quelques semaines. Hier, la présidente de la Fédération nationale des enseignants, Mme Rose Pelletier, a rappelé que sa fédération était « amochée ».

Il est désormais acquis que la CSN consacra au moins une journée de son prochain congrès, en 1990, à ses structures, et que l'examen sera complet, englobant les conseils régionaux et les fédérations. L'exécutif avait suggéré de tout régler lors d'un congrès spécial l'an prochain mais « c'est trop vite », ont dit les délégués

hier. Une résistance au changement se cache-t-elle par ailleurs derrière certaines demandes de délais? Sans doute.

Marx le confirme

Vermette devra subir un nouveau procès

ISABELLE FERLAND

De passage à Montréal, le procureur général du Québec, Herbert Marx, a confirmé hier qu'il ordonnera un nouveau procès à Claude Vermette, ex-agent de la Gendarmerie royale du Canada et à ses collègues d'alors accusés du vol de la liste des membres du Parti québécois, en 1973.

La cause de M. Vermette et de ses ex-collègues était en suspens en Cour d'appel depuis 1982 alors que les juges Claire Barrette-Joncas et Benjamin Greenberg avaient décidé d'annuler le procès. Mais, il y a deux semaines, la Cour suprême annulait cette décision, laissant à M. Herbert Marx le choix entre une « quasi directive » de relancer de nouveau le procès et l'abandon des plaintes.

En choisissant de refaire un procès, le procureur général du Québec décide du même coup de reconstruire, à partir des mêmes chefs d'ac-

cusation retenus en 1982, un autre jury, ne croyant pas que, comme ce fut la raison de l'annulation des poursuites en 1982, ce ne soit possible que les jurés soient impartiaux. Suite à une sortie virulente dans laquelle s'était lancé en Assemblée nationale René Lévesque, premier ministre à l'époque, contre Robert Potvin (un des 11 accusés) qui avait parlé d'un réseau d'espionnage formé par Jacques Parizeau, alors ministre des Finances, les juges de la Cour d'appel avaient déclaré qu'il était dorénavant impossible de former un jury impartial.

La liste des membres du Parti québécois avait été volée dans les locaux montréalais des Messageries Dynamiques par 11 policiers de la Gendarmerie royale du Canada en 1973, mais ce n'est qu'en 1978, deux ans après l'élection du Parti québécois, que la commission d'enquête provinciale et fédérale a mis à jour ce vol. C'est pourquoi, ce n'est qu'en 1982 que le procès avait débuté.

Grève chez Voyageur

(PC) — Plus de 200 employés de la compagnie Voyageur, membres de syndicats affiliés à la CSN, ont déclenché la grève, hier, à Montréal et à Québec.

Les syndiqués du centre d'entretien de Montréal ont été les premiers à débayer hier matin, le syndicat reprochant à l'employeur d'avoir procédé à quinze suspensions. Ceux du terminus Voyageur de Québec ont dressés des piquets de grève à midi tandis que les employés du terminus de Montréal ont emboîté le pas en après-midi.

Ils se joignent ainsi aux employés de bureau de Voyageur, à Montréal, qui sont sous le coup d'un lock-out depuis le 7 décembre.

« Ces trois groupes de travailleurs rejettent les projets de convention collective de leur employeur qui prévoient des réductions salariales », a déclaré un porte-parole de la Fédération des employés des services publics (FESP-CSN), M. Robert Lachance.

Tout en se disant consciente que l'arrêt de travail peut créer certains inconvénients, la compagnie a déclaré pour sa part dans un communiqué qu'elle fera tout en son pouvoir pour maintenir son service sur toutes les liaisons qu'elle dessert.

Erreur de case!

Les fonctionnaires provinciaux n'ont pas eu leurs remboursements d'impôts du fédéral

CAROLE BEAULIEU

Une erreur commise par le service de paye du gouvernement du Québec a retardé le traitement de plus de 77,000 rapports d'impôt de fonctionnaires québécois, confirmait hier Revenu Canada.

« On aurait pu croire que le fisc fédéral avait décidé de boycotter les remboursements d'impôts de la fonction publique québécoise », s'amusa hier un fonctionnaire du Québec.

Mais tel n'est pas le cas. Québec a plutôt commis une erreur, bloquant sur ses formulaires T4 les données de cotisation syndicale et de cotisations à la CSST, confirmait hier un porte-parole de Revenu Canada.

« À cause d'un retour de cotisation syndicale de \$80 voilà que je dois attendre jusqu'en juillet un retour d'impôt de plusieurs centaines de dollars », déplorait hier un fonctionnaire québécois voulant garder l'anonymat.

Les retards sont plutôt minimes,

affirme toutefois Revenu Canada, grâce aux efforts des centres de traitement fiscal de Shawinigan et Jonquière.

Plus de 86 % des 77,000 demandes touchées ont déjà été traitées et les retards ne devraient pas dépasser la mi-juillet, soutient Mme Claire Gadbois, de Revenu Canada.

Une part de la confusion serait due au fait que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a remis l'an dernier à ses membres des sommes recueillies au cours des années précédentes pour constituer un fonds spécial de grève.

Bien peu de membres se sont plaints toutefois, affirmait hier l'adjoint du président du SFPQ, M. Jean Laporte.

Selon Mme Gadbois, de telles erreurs d'entrée de données se produisent « assez souvent » dans les grandes entreprises. Aux cours des dernières années des compagnies d'alimentation, de même que des firmes de courtage importantes, auraient commis de telles erreurs.

Propos authentiques d'un client

Je résiste à tout, sauf à la tentation!

chez

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025, rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

«...oui, je vous recommande un certificat de placement garanti, car nos taux sont parmi les meilleurs.»

«Et si vous le désirez, on peut même faire la transaction par téléphone!

C'est un mode d'épargne fiable et à haut rendement.

À propos, si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous aurez droit à une prime de 0,125 %.

Puis-je faire autre chose pour vous aider?»

9,25%	10%	10,25%
1 an	3 ans	5 ans
intérêts payés annuellement		

Fiducie du Québec

Desjardins

Anjou: 355-2050 / 1-800-361-5808
Brossard: 445-3224 / 1-800-361-4436
LaSalle: 366-1175 / 1-800-361-6633
Laval: 668-5223 / 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 / 1-800-361-5058
Montréal: 286-3225 / 1-800-361-2680

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux pouvant varier sans préavis.

auberge **la maison Otis**

30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature.

23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie St-Paul
(418) 435-2255

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
provenant d'une Importante Collection Privée, et divers

TABLEAUX CANADIENS assisté de l'Hon. Serge Joyal, c.p. Expert

Mardi le 14 juin 1988 à 19h30

OEUVRE EXCEPTIONNELLE

par **MARC-AURÈLE FORTIN, A.R.C.A.**
Circa 1925 (36" x 36")

Exposée à l'Art Association of Montréal, 1928. Ex-collection: Edouard Montpetit

Clarence Gagnon J.P. Lemieux A. Dumas Jori Smith M.A. Fortin

dont les oeuvres de:
Arbuckle, F.G., Arsenaull, R., Beder, J., Bercovitch, A., Bobak, B., Bobak, L.M., Bolduc, B., Bonnet, J., Bouchard, L.H., Brandtner, F., Brittain, G.M., Coburn, F.S., Cosgrove, S.M., Cosma, M., De Vilallonga, J.C., Dionne-Petit, E., Duguay, R., Dulude, C., Dumas, A., East, B., Fecteau, M., Gagnon, C.A., Gendron, P., Gingras, G., Giunta, J., Gransow, H., Huggins, R., Huot, C., Hurtubise, J., Iacurto, F., Jackson, A.Y., Jacque, I., Jones, H.W., Jourdain, J., Kellock, J., Lacroix, R., Lajoie, I., Landsly, P., Lebon, M., Lemieux, J.P., Le Sauteur, C., Lismer, A., MacLean, J.M., Marchessault, J., Masson H., Matte-Desrosiers, A.M., Moriseau, N., Muhlstock, L., Norwell, G.N., Onley T., Pagé, L., Pellan, A., Picher, C., Poirier, N., Prévost, A., Richard, R., Riopelle, J.P., Roberts, W.G., Rostand, M., Rousseau, A. Roussel, P., Savoie, R., Schalk, L., Schlee, H., Simard, C.A., Smith, G., Smith, M., Stefanoff, C., Surrey, P.H., Suzor-Côté, M.A., De Foy, Tanobé, M., Tatossian, A., Taylor, F.B., Thomas, T.K., Tomalty, T., Toupin, F., Tremblé, L.P., Troubetskoy, A., Viau, R., Villeneuve, A., Wales, S., Wertheimer, E.,

ANTIQUITÉS — TABLEAUX EUROPÉENS
Mercredi le 15 juin 1988 à 19h30

dont les oeuvres de:
Adam, B., Augustin, École Autrichienne, Fendi, P., Fischer, A., Fleischhacker, Geiger, P.J.N., Goebel, K., Lauer, J., Pechl, M., Scheuren, C.J.N., Seynara, Rechenberg, J., Rieder, W.A., Rist, J.C., Amié, H., Brivot, A., Cambier, P.E., Carnier, H., Cooper, A., Derfla, R. Dor, E., Errico, Fini L., Gainsborough, T., (d'après), Harpignies, H. J., Hartung, H.H.E., Laborne, E.E., Meadows, A., Muller, F., Mutrie, M.D., Richter, D.H., Ross, C., Schébek, F., Thornley, W.

BIJOUX - ARMES - MEUBLES CANADIENS

Une importante armoire d'époque Louis XV, bureau plat et salon en marqueterie, Hollande 1ère moitié du XIXème; guéridon en marbre blanc à l'antique; semainier en acajou d'époque Louis XVI; harpe de Erard's à Londres; exceptionnelle table de Philip and Kelvin, La Veine, New York. Nombreuses armes blanches et armes à feu, ainsi qu'un tonnelet de cantinière de l'armée de l'Empereur. Collection de bijoux en or et pierres précieuses; collection de montres bracelets et goussets. Rare statue en bois sculpté, France, époque Régence. Tête d'enfant momifiée. Service de Sazuma. Meubles canadiens dont: buffet deux corps, grande armoire XIXème, exceptionnel banc de québécois, rare lutrin, coffrets à linge, commode victorienne.

Chiffonnier d'époque Louis XVI

EXPOSITION: Samedi le 11 juin 1988 de 12h à 17h / Dimanche le 12 juin 1988 de 12h à 17h / Lundi le 13 juin 1988 de 12h à 21h

Catalogue disponible 85

HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL
4521 boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2 Téléphone: 849-2505

L'ONU lance une campagne de reconstruction de l'Afghanistan

NEW YORK (Nations Unies) (AFP) - Les Nations Unies ont lancé hier une campagne pour la reconstruction de l'Afghanistan, dont la première phase, centrée sur le retour des réfugiés et le relèvement agricole, s'étendra sur 18 mois et nécessitera une aide d'environ \$1,2 milliard de dollars.

Les détails de ce programme seront soumis mardi prochain aux

pays donateurs lors d'une réunion à laquelle ont été conviés tous les pays membres de l'ONU. La Norvège, le Canada et la Suède ont déjà promis leur aide. Les deux premiers donneront chacun un million de dollars et la Suède \$6,5 millions.

Supervisé par le prince Sadrudin Aga Khan, nommé coordinateur pour l'Afghanistan par le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de

Cuellar, le programme prévoit une seconde phase de 1990 à 1993 évaluée à \$839 millions et qui sera consacrée aux tâches structurelles de reconstruction et de réhabilitation.

En présentant cette campagne à la presse, le prince Sadrudin a souligné qu'au moment où l'Afghanistan oscillait encore entre la guerre et la paix, il était impératif de s'engager dans « un bond pour la paix ».

Il a ajouté que les Nations Unies concentreront d'abord leurs efforts de réhabilitation autour de « poches de paix » le long de la frontière pakistanaise, de la frontière iranienne ainsi que dans le nord-est du pays.

Le prince Sadrudin a ajouté qu'un certain nombre de zones plus ou moins grandes avaient été épargnées par les combats et se prêtent à des actions de réhabilitation. Il a indiqué qu'il enverra bientôt des experts afin d'identifier ces zones.

Le coordinateur a expliqué que la durée de la première phase de reconstruction, -18 mois- avait été déterminée en fonction des cycles cérémoniels de l'Afghanistan, pays essentiellement agricole avant la guerre.

Il a ajouté que le programme avait reçu l'appui de la résistance, de Kaboul ainsi que du Pakistan et de

l'Iran. Il a précisé qu'au cours d'une récente réunion le numéro 2 de la diplomatie afghane M. Besharati avait promis que les agences de l'ONU pourraient accéder depuis l'Iran aux régions occidentales de l'Afghanistan. Plus de deux millions d'Afghans ont trouvé refuge en Iran durant la guerre.

Le prince Sadrudin a dit que de nombreux pays avaient laissé entendre qu'ils participeraient aux efforts de l'ONU. Il a ajouté que l'URSS avait manifesté « son intérêt et envisageait aussi de soutenir ces efforts ».

Le prince Sadrudin n'a rien dit

sur le retour des réfugiés - ils sont plus de cinq millions à avoir quitté leur pays - dans leurs foyers. Le haut commissariat aux réfugiés, a-t-il dit, a préparé des projections mais il est impossible de dire si elles se réaliseront.

Il a d'autre part souligné qu'il était déterminé à empêcher la politisation des efforts de reconstruction.

Le mois dernier, le gouvernement de Kaboul et le Pakistan avaient déjà livré bataille dans les travaux du conseil économique et social de l'ONU autour du programme d'aide à l'Afghanistan.



Photo AP

Mille ans de chrétienté en URSS

Une réunion solennelle s'est déroulée hier au théâtre Bolchoï, à Moscou, à l'occasion du millénaire de la christianisation de la Russie, à laquelle assistaient les principaux dignitaires de l'Église orthodoxe russe, ainsi que Mme Raïssa Gorbatchev, l'épouse du numéro un soviétique. Le métropolitain Juvénal de Kroutitsky et Kolomna, cité par l'agence TASS, a notamment déclaré que l'Église orthodoxe « avait contribué à développer (...) les fondations de la culture en Russie ». Les invités étrangers de l'Église russe, notamment le cardinal Agostino Casaroli, le secrétaire d'État du Vatican, ont participé à cette cérémonie au Bolchoï.

Emprisonné depuis 24 ans

Un gigantesque concert rock à Londres marquera les 70 ans de Nelson Mandela

WEMBLEY (Grande-Bretagne) (AFP) - Le stade londonien de Wembley s'apprête à célébrer aujourd'hui le 70e anniversaire de Nelson Mandela, le dirigeant noir sud-africain emprisonné depuis 24 ans, avec un gigantesque concert rock, à guichets fermés, qui fait figure de show politico-musical de l'année.

Musiciens et ingénieurs de son s'affairaient hier sur l'immense scène bariolée de peintures naïves afin de procéder aux dernières mises au point, dans un tintamarre de percussions et de guitares électriques et sous une large banderole des « Artistes

Contre l'Apartheid » (AAA), organisateurs de la fête.

« Ce n'est pas un concert de charité, il s'agit d'un événement politique. C'est d'abord un concert contre l'apartheid », a insisté Jim Kerr, chanteur du groupe Simple Minds et porte-parole de ces artistes, qui se produiront sans interruption aujourd'hui de midi jusqu'à tard dans la nuit.

Parmi ces derniers, la fine fleur de la scène rock actuelle: Simple Minds, Sting (l'ex chanteur du groupe Police), George Michael, Dire Straits, Whitney Houston, The

Eurythmics, Wet Wet Wet, Paul Young, notamment, mais également la cantatrice Jessye Norman, le crooner Harry Belafonte et l'actrice Whoopi Goldberg.

Outre les 72.000 privilégiés de Wembley (qui auront payé 25 livres la place, soit \$45), ce concert rock, probablement le plus spectaculaire depuis le Live Aid de Bob Geldof en 1985 (contre la famine en Éthiopie), aura pour témoins, grâce aux satellites, plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs dans une soixantaine de pays.

« Je pense que ce concert va pro-

duire un effet réellement énorme qui fera connaître le nom de Nelson Mandela dans le monde entier », a renchéri l'archevêque Trevor Huddleston, président du Mouvement anti-apartheid britannique. « C'est aussi un événement musical. C'est la musique qui fait vraiment s'effondrer les barrières raciales », a-t-il ajouté.

Le Concert Mandela a toutefois suscité les critiques virulentes et répétées du gouvernement de Pretoria (relayées en Grande-Bretagne par plusieurs députés conservateurs), qui a accusé les responsables de l'événement de récolter des fonds destinés au Congrès National Africain (ANC, principale organisation anti-apartheid sud-africaine, interdite). Les autorités sud-africaines ont également fustigé la chaîne de télévision publique britannique BBC, qui retransmettra le concert en direct.

Hier, Mgr Huddleston a catégoriquement repoussé ces accusations, soulignant que l'argent du concert, qui pourrait s'élever un million de livres (\$1,8 millions), serait équitablement réparti entre les Artistes Contre l'Apartheid (AAA) et sept organisations caritatives d'aide aux enfants d'Afrique du Sud et des pays de la Ligne de Front.

Dans l'esprit des militants anti-apartheid britanniques, ce tribut musical au dirigeant de l'ANC, condamné à la prison à vie en 1964 pour complot contre la sécurité de l'Afrique du Sud, est la première d'une série de manifestations en hommage à Nelson Mandela.

Sitôt les dernières notes de musique envolées à Wembley, 25 « marcheurs pour la liberté de Nelson Mandela », parmi lesquels le président de l'ANC, M. Oliyier Tambo, quitteront Glasgow, en Écosse, à destination de Londres.

Cette marche s'achèvera le 17 juillet - veille de l'anniversaire du prisonnier de Pollsmoor - avec un meeting à Hyde Park, en plein coeur de la capitale, « le plus important rassemblement anti-apartheid jamais mis sur pied », selon ses organisateurs.

«Mon handicap n'est plus un obstacle.»



M. Jean-Yves Vachon, Mme Jan MacLeod, coordonnatrice et interprète chez Nexa, et M. Roger Morin, coordonnateur à un Centre d'Emploi du Canada, à Montréal.

M. Jean-Yves Vachon est handicapé auditif. Il voulait depuis longtemps se spécialiser dans l'électronique. «J'étais fasciné par les ordinateurs, nous a-t-il dit. Un jour, une amie m'a parlé de Nexa Informatique Santé Inc., une entreprise spécialisée dans les logiciels médicaux et qui offrait un stage de formation pour les handicapés auditifs.»

M. Roger Morin, coordonnateur à Emploi et Immigration Canada, a aidé M. Vachon à profiter du Programme Intégration professionnelle. Dans le cadre de ce programme, Emploi et Immigration Canada a payé les frais de formation, d'interprétation par gestes et d'équipements adaptés aux personnes atteintes de déficiences auditives. Ceci a permis à M. Vachon de devenir réparateur d'ordinateurs chez Ordinateurs MicroCare Inc. à Montréal.

POUR L'INTÉGRATION, ON EST LÀ!

- Plus de 400 000 personnes font appel chaque année aux programmes de la Planification de l'emploi qui s'adressent aux personnes handicapées, aux jeunes, aux femmes, aux chômeurs, etc.
- Plus de 3 millions de personnes ont été dirigées vers un emploi régulier l'an dernier.
- Près de 5 millions de personnes profitent chaque année des services de consultation, de sélection, de présentation et de placement offerts dans plus de 650 points de service au Canada.
- Chaque année, environ 4 millions de Canadiens et de Canadiennes changent d'emploi.

Aux CEC, nous ne faisons pas de miracles, mais nous avons à coeur d'aider toute personne qui, comme M. Jean-Yves Vachon, en a besoin. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Votre Centre d'Emploi du Canada

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

Canada

Mme Tutu menottée et menacée par la police

JOHANNESBURG (AFP) - L'épouse de l'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu, Mme Leah Tutu, a été menottée, enchaînée et menacée, hier à Johannesburg, dans les locaux de la police chargée de la circulation routière, a annoncé l'archevêque dans un communiqué.

« Une fois son identité établie, ils l'ont enchaînée à une porte avec des menottes. Quand sa main a été engourdie, elle a donné des coups dans la porte. Pour toute réponse, elle a eu le pied également entravé », est-il indiqué dans le communiqué, selon lequel Mme Tutu était convoquée à la suite d'une infraction au code de la route.

Un porte-parole de la police, le capitaine Johan Slabbert, a pour sa part affirmé tout ignorer de l'incident. « Autant que je sache, tout s'est passé normalement. Il n'y a pas eu de drame et tout s'est passé très calmement », a-t-il ajouté.

L'archevêque a affirmé que son épouse, qui se plaignait de ne pouvoir téléphoner, s'était vue menacée par un officier de recevoir « un coup de pied sur la bouche » si elle continuait à se plaindre.

Mme Tutu a ensuite été conduite, selon le communiqué, dans les locaux de la police régionale, enchaînée à la porte du véhicule, avant d'être libérée contre le versement d'une caution de 200 rands (\$100).

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Un déjeuner de travail avec Margaret Thatcher

Mitterrand veut une cohérence politique dans la libéralisation des mouvements de capitaux

PARIS (AFP) - Mme Margaret Thatcher et M. François Mitterrand ont consacré l'essentiel d'un déjeuner de travail hier à Paris à un examen approfondi de leurs conceptions respectives des dossiers monétaires et fiscaux communautaires, a-t-on annoncé de source française.

A deux semaines du Conseil européen de Hanovre qui doit s'attaquer à ces questions délicates dans la perspective du grand marché unique de 1992, le président français et le premier ministre britannique ont d'abord analysé les conséquences du projet de libéralisation des mouvements de capitaux entre les Douze.

M. Mitterrand a réaffirmé que cette avancée devait s'accompagner « parallèlement » d'une « harmonisation » de la fiscalité de l'épargne afin d'éviter de trop grandes distorsions dans la concurrence entre les différents pays de la CEE, a-t-on ajouté de source française.

Le président français s'est par ailleurs montré soucieux d'établir une « cohérence politique » entre les progrès dans les mouvements de capitaux et les progrès dans le renforcement du système monétaire européen auquel la Grande-Bretagne ne participe que partiellement.

Il a rappelé que la France était favorable à la suggestion ouest-allemande de mettre en place un « comité des sages » entre les Douze chargé de définir les conditions de création d'une monnaie et d'une banque centrale communes.

Sur ce point, précise-t-on du côté français, Mme Thatcher « s'est mon-



trée réservée », préférant laisser aux gouverneurs des banques centrales le soin de poursuivre leur réflexion

sur ce sujet. M. Mitterrand a alors observé que si la création de cette banque centrale demeurerait une pers-

pective à long terme, rien n'interdisait de commencer d'ores et déjà d'y réfléchir ensemble.

Le chef du gouvernement britannique et le président français se sont en revanche montrés tous deux favorables à la poursuite des travaux entre experts gouvernementaux pour développer le rôle de l'ECU, qui est aujourd'hui un embryon de monnaie européenne.

Dans la perspective du Sommet industrialisé de Toronto, du 19 au 21 juin prochains, Mme Thatcher et M. Mitterrand ont abordé le dossier des négociations commerciales multilatérales, en particulier le chapitre des subventions des États-Unis et de la CEE à leurs agriculteurs, a-t-on indiqué de même source.

S'ils condamnent tous deux l'escalade pratiquée par l'administration américaine dans le protectionnisme en faveur de ses agriculteurs, leur position est demeurée différente quant à l'attitude que l'Europe doit avoir dans cette affaire. M. Mitterrand considère que les Douze ont fait assez pour réduire leurs excédents de production, tandis que Mme Thatcher continue de penser que la CEE doit aller plus loin dans son effort de discipline agricole.

Enfin, à propos de l'initiative Mitterrand de réduction de la dette des pays les plus pauvres, qui rejoint les conceptions britanniques, les deux responsables européens ont insisté sur la nécessité d'une approche commune à Toronto pour surmonter les réticences probables, notamment japonaises.

Le nouveau gouvernement de Colombie soulève plus de doutes que de certitudes

BOGOTA (AFP) - Le nouveau gouvernement formé, jeudi soir, par le président Virgilio Barco, après la démission collective du cabinet précédent, soulève hier à Bogota plus de doutes que de certitudes quant à sa capacité d'affronter la crise actuelle que traverse la Colombie.

Le commentaire du grand quotidien libéral de Bogota, *El Tiempo*, est semé de points d'interrogation. « Les nouveaux ministres donnent-ils le profil d'un cabinet pour une situation hautement critique ? Sont-ils le point de départ d'une nouvelle politique, et que sera-t-elle ? Il est douteux que le pays le voie ainsi ». « Il n'y a pas d'effet mobilisateur de l'opinion publique si n'apparaît pas une volonté catégorique d'affronter la subversion », écrit le quotidien.

Continuité plus que grand bouleversement, le nouveau cabinet colombien est loin d'être ce « cabinet de salut public » réclamé à grands cris par de larges secteurs du Parti libéral au pouvoir. Le président Barco a bien proposé aux conservateurs un ministère, mais il s'agissait de celui de la justice, le plus exposé aux coups de la mafia de la drogue, et aussi le plus pauvre, et ceux-ci se sont empressés de le refuser.

En ouvrant la voie au nouveau libéralisme qui reçoit l'agriculture par les mains de Gabriel Rosas, Barco a confirmé sa volonté politique d'ouverture et d'union à l'égard de l'ancienne dissidence du sénateur Luis Carlos Galán.

Celle-ci se manifeste aussi à l'égard des parlementaires dont six d'entre eux remplacent les technocrates sortants. Le président aura en effet bien besoin du Congrès où son parti, peu discipliné, jouit de la majorité, pour faire passer tout le train de réformes en profondeur pour la sauvegarde des institutions démocratiques.

L'intention apparaît notamment dans la désignation du président du Sénat, Pedro Martín Leyes, aux communications.

Un fait est certain, soulignent les observateurs, c'est que le président reste ferme dans sa ligne de con-

duite: pas d'abandon du schéma gouvernement-opposition, maintien des hommes en place aux importants portefeuilles que sont l'intérieur (Cesar Gaviria), la défense (général Rafael Samudio), les finances (Luis Fernando Alarcon), les relations ex-

érieures (Julio Londoño). D'où le peu d'enthousiasme dont fait preuve le grand journal libéral, qui écrit toutefois que le nouveau gouvernement sera peut-être plus en mesure de satisfaire les exigences budgétaires présentées par le haut

commandement militaire. « Mais », ajoute *El Tiempo*, « il n'y a pas de raisons d'attendre une remise en question totale de la politique en matière d'ordre public. Il est toujours difficile de croire en de nouvelles initiatives avec les mêmes hommes ».

Pour des vacances en villégiature...



c'est tellement mieux dans une villa

Tranquillité assurée — Voisins éloignés — Stationnement à proximité

Prix à partir de: 310.00\$ par semaine (hors saison) 405.00\$ par semaine (en saison)
(location au mois et à la saison également disponibles)



Chéribourg
CENTRE DE VILLÉGIATURE

C.P. 337
Magog (Québec)
J1X 3W9

Pour réservations: (sans frais) 1-800-567-6132 (de partout au Québec)
ou 819-843-3308 (frais virés acceptés)

PRIX ÉCONOMIE FAMILIALE 1988

décerné par l'Association d'Économie familiale du Québec

Le comité composé de:

Marie Barrette
Colette Fontaine
Carmelle Thérien

après délibérations, et en s'appuyant sur les critères définis par l'AEFQ, à savoir:

- l'engagement pour la promotion de l'économie familiale
- la prise de position valorisant la discipline ou la profession
- les recherches, les écrits sur un thème de l'économie familiale
- les réalisations ayant un impact dans le milieu

et en étudiant les dossiers soumis pour les deux candidates mises en nomination, a rendu sa décision et déclare

Madame Germaine Lévesque

enseignante à l'école Saint-Jean de Rimouski

et auteure du cahier d'activités

Économie familiale

édité à la maison Lidec

récipiendaire du prix

ÉCONOMIE FAMILIALE 1988

Économie familiale

Cahier d'activités d'apprentissage



Cahier compatible avec les manuels de base existants pour le cours d'économie familiale

Cahier d'activités d'apprentissage
ISBN-07-33011 (224 p.)

9,75 \$

Corrigé du cahier d'activités d'apprentissage
ISBN-07-33020 (224 p.)

12,75 \$

CAHIER D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DEUXIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

Le cahier d'activités développe les 4 modules du programme d'études tel que proposé par le MEQ.

- | | |
|---|---|
| Économie et vie familiale | 1 |
| Économie familiale et planification alimentaire | 2 |
| Économie familiale et habillement | 3 |
| Économie familiale et logement | 4 |

Pas de passeport pour Lech Walesa

VARSOVIE (AFP) - La demande de passeport adressée jeudi par le président du syndicat interdit Solidarité, Lech Walesa, a été jugée irrecevable hier par le ministère des affaires étrangères polonaises, a annoncé à Varsovie le bureau du porte-parole de ce ministère.

M. Walesa avait présenté au ministère des affaires étrangères une demande de passeport de service pour se rendre à Genève afin de participer aux travaux de la conférence annuelle de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui se déroulent du 1er au 22 juin.

Le ministère a laissé entendre que M. Walesa n'avait pas droit à un passeport de service et qu'il devait s'adresser aux autorités compétentes - dépendantes du ministère de l'Intérieur - pour obtenir un passeport « normal ».

M. Walesa, rappelle-t-on, s'était personnellement adressé par écrit au chef de la diplomatie polonaise, M. Maryan Orzechowski, pour obtenir un passeport. Il avait également présenté une demande similaire pour trois de ses collaborateurs, MM. Bogdan Lis

et Zbigniew Bujak, membres de la Direction Nationale de Solidarité, et Lech Kaczynski, l'un de ses conseillers personnels.

À Cracovie, sept étudiants de l'université ont été mis à pied hier par le rectorat pour avoir vendu dans l'enceinte universitaire des publications clandestines.

Quelque deux cents étudiants ont aussitôt réagi à cette mesure en organisant un meeting de protestation à l'intérieur de l'université. Ils demandent la levée immédiate de la sanction prise à l'encontre de leurs camarades.

Ces derniers vendaient des bulletins et des livres, imprimés clandestinement et interdits, dans une librairie située dans l'un des bâtiments de l'université, en plein centre de Cracovie. Une pétition, signée par les étudiants ayant participé au meeting a été adressée au rectorat.

La vente des publications interdites s'est toutefois poursuivie, pendant plusieurs heures hier aux abords de la librairie qui a été fermée par la direction de l'université.

FONDS
FCAR

FONDS POUR LA FORMATION DE CHercheurs ET L'AIDE À LA RECHERCHE

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

SUBVENTION DE RECHERCHE SUR L'ENTRETIEN ET LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER DU QUÉBEC (2e concours *)

Un programme de subventions de recherche est offert conjointement par le ministère des Transports du Québec et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Il s'agit de l'ACTION CONCERTÉE SUR L'ENTRETIEN ET LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER DU QUÉBEC.

* Le premier concours de cette Action concertée d'une durée de trois ans a été tenu en vue de l'exercice 1987-1988.

Admissibilité: Les chercheurs, seuls ou en groupe, résidant au Québec, provenant des établissements universitaires ou collégiaux, des instituts de recherche à caractère public ou qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle reconnue, sont invités à présenter des demandes.

Objectifs:

- sensibiliser les chercheurs à l'importance d'un secteur de recherche encore peu exploité au Québec;
- inciter les chercheurs issus de diverses disciplines à travailler à l'amélioration du réseau routier du Québec;
- créer un potentiel de recherche en contribuant à la formation des chercheurs et des experts dont le Québec a besoin dans le domaine de l'entretien et de la réhabilitation du réseau routier;
- stimuler la diffusion des connaissances dans le domaine de l'entretien et de la réhabilitation du réseau routier.

Critères: Les critères d'évaluation des demandes sont les suivants:

- pertinence du projet par rapport aux priorités établies;
- qualité de la démarche poursuivie (créativité, problématique, méthodologie, innovation et progrès scientifique);
- qualité du ou des chercheurs(s) (capacité, production scientifique);
- concertation avec d'autres chercheurs oeuvrant dans le même domaine.

Crédits disponibles pour 1988-1989: 390 000\$

Inscription:	Date limite de dépôt des demandes	Annnonce des subventions
	15 septembre 1988	Décembre 1988

Les documents nécessaires pour la préparation des demandes (guide et formulaires) seront disponibles à compter du 30 juin 1988 dans les universités et au Fonds FCAR à l'adresse suivante:

Fonds FCAR
3700, rue du Campanile, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4G6
Téléphone: (418) 643-8560

Les USA fêteront la révolution française

PARIS (AFP) - L'ex-sénateur américain Charles Mathias, président du Comité américain du Bicentenaire, a présenté hier à Paris les multiples manifestations qui auront lieu en 1989 aux États-Unis à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

Spectacles, colloques, films, expositions, projets éducatifs ou sur les droits de l'Homme, les célébrations du Bicentenaire de la Révolution aux États-Unis seront lancées par M. François Mitterrand lors de son voyage en septembre. Le président français sera fait docteur honoris causa de l'Université de New-York, qui inaugure une année consacrée à la Révolution.

Créé en septembre pour coordonner les manifestations aux États-Unis, l'American Committee on the French Revolution est présidé par Charles Mathias, 65 ans, ancien sénateur républicain du Maryland.



LIDEC Inc. 4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal, (Québec) H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991 — Télécopieur: (514) 843-5252

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La violence s'intensifie au Pérou

LIMA (AFP) - L'utilisation d'un mortier au lieu des habituels bâtons de dynamite pour « bombarder », jeudi, la résidence de l'ambassadeur américain, M. Alexander Watson, représente une étape supplémentaire dans l'escalade de la violence au Pérou, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Lima.

Par ailleurs, la « grève illimitée » lancée par le syndicat des enseignants (SUTEP) et les manifestations estudiantines en protestation contre la mort d'un étudiant le 30 mai dernier, au cours d'une échauffourée avec la police, et contre le

« massacre » d'une trentaine de paysans à Cayara (Andes centrales), ont transformé ces derniers jours les abords des universités de la capitale péruvienne en un vaste champ de bataille.

Par ailleurs, la liste des victimes de l'organisation maoïste de guérilla, le Sentier lumineux, dans les départements andins d'Ayacucho, Apurimac et Junin s'allonge, jour après jour, à un rythme qui paraît s'accroître: 23 morts, « sélectionnés », en moins d'une semaine, dont trois maires de petites agglomérations, plusieurs conseillers municipaux, deux

juges de paix, un policier, le directeur d'un centre de la Corporation de Développement (CORDE) et son fils.

Les autorités d'Ayacucho, qui reste le centre andin de la subversion maoïste et de la « sale guerre » péruvienne, ont annoncé cette semaine la mort de deux terroristes.

Au total, le nombre des victimes de la violence au Pérou parmi les autorités départementales et préfectorales, les policiers, militaires, paysans et guérilleros s'élève à 498 morts depuis le début de l'année et à 12 000 environ depuis 1982, selon des statistiques de l'AFP.

Si le Sentier lumineux a habitué les Péruviens des Andes à vivre dans la peur du lendemain, la guérilla urbaine du MRTA - Tupacamarus - a intensifié et étendu ses actions dans les grandes villes, a souligné un officier de police de la Direction contre le terrorisme (DIRCOTE), ajoutant que le recrutement de la guérilla s'effectuait essentiellement parmi les étudiants.

Les murs des Universités de San Marcos, San Fernando et la Cantuta sont remplis d'inscriptions incitant à la violence et l'enrôlement dans les rangs du MRTA qui a revendiqué le

dernier attentat contre la résidence de l'ambassadeur américain.

Le bombardement de la résidence de l'ambassadeur Watson avec un mortier, au lieu de la traditionnelle dynamite, nous obligera à porter notre protection et surveillance à plus de cent mètres » de distance des lieux, a déclaré un fonctionnaire américain.

L'un des projectiles a explosé avant d'atteindre son but. Par contre, le second est tombé sur le toit même de la résidence. Ses effets ont été minimes mais le « but publicitaire » de l'opération des Tupacamarus a été atteint, estimait-on dans les milieux diplomatiques. Toutefois, aucune réparation du toit de la résidence ne sera nécessaire.

Selon les observateurs, les menaces du Sentier lumineux représentent un danger plus sérieux. Plusieurs quotidiens et agences de presse, dont l'AFP, ont reçu le « programme » de la violence terroriste, qui cherche « la démolition de l'État péruvien », comme phase préparatoire à « l'offensive finale » comprenant « la destruction du capitalisme bureaucratique et la confiscation de toutes ses propriétés et biens » au bénéfice d'un « nouvel État ».

Le président de la Chambre des représentants

Diverses accusations portées contre Wright

WASHINGTON (AFP) - Le président démocrate de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, va faire l'objet d'une enquête officielle de la part de la commission de l'éthique de la Chambre pour établir si certaines de ses activités ont été menées en violation des règles du Congrès, a annoncé la commission.

M. Wright, représentant du Texas, a été accusé par le représentant républicain de Georgie, Newt Gingrich, d'avoir fait du lobbying auprès de responsables américains et de l'ancien président égyptien Anouar el-Sadate en faveur d'industriels du pétrole avec qui il était en relations d'affaires. Un groupe militant pour un renforcement de l'éthique en politique, dénommé Common Cause (cause commune), s'était joint à la plainte de M. Gingrich.

L'enquête de la commission portera également sur d'autres accusations qui ont été formulées contre M. Wright, notamment celle d'avoir utilisé des fonds électoraux pour publier un livre intitulé *Réflexions d'un homme public*, sur lequel le parlementaire a reçu 55 % de royalties, soit \$ 55 000. M. Wright est aussi accusé d'avoir illégalement uti-



Jim Wright
lisé un membre de son secrétariat à la Chambre et les fonds de son bureau pour certains travaux liés à la publication de son livre.

M. Wright a mis hier à la disposition des enquêteurs des documents dont il affirme qu'ils établissent son innocence.

Le speaker de la Chambre des représentants est le troisième personnage dans la hiérarchie du pouvoir aux États-Unis, derrière le président et le vice-président.



Cheribourg
CENTRE DE VILLÉGIATURE

Un accueil dans un nouveau décor

quoi de plus naturel!

Pour un séjour, l'hôtellerie:

- Pour un bon séjour, 54 nouvelles chambres climatisées (96 au total).
- Pour la gastronomie, une nouvelle salle à manger réaménagée.
- Et pour vous accueillir, une nouvelle réception permettant un meilleur service.
- Court de tennis (4) — piscines - golf - location de bicyclette.

Pour des vacances différentes, c'est tellement mieux dans une villa:

- Tranquillité assurée.
- Voisins éloignés.
- Stationnement à proximité.

Prix à partir de: 310,00\$ par semaine (hors saison), 405,00\$ par semaine (en saison). (location au mois et à la saison également disponibles)

Pour des activités bien pensées, nos forfaits:

Golf
à partir de
389\$
6 jours et 5 nuits

Vacances Santé
à partir de
379\$

Musique Centre d'arts Orford
à partir de
239\$

Pour réservations: (sans frais) 1-800-567-6132 (de partout au Québec) ou 819-843-3308 (frais virés acceptés), poste 20 C.P. 337, Magog (Québec), J1X 3W9

L'UNESCO veut faire moins pour faire mieux

PARIS (AFP) - Le Conseil exécutif de l'UNESCO a fait sien hier, à l'issue de sa session de printemps, l'objectif de « faire moins pour faire mieux », qui avait inspiré l'esquisse du prochain plan à moyen terme présenté par le directeur-général de l'organisation Federico Mayor.

Le Conseil a donné à M. Mayor des « indications » pour la préparation de ce plan très largement inspirées par cette « esquisse » marquée par le souci majeur de concentration et de concertation.

Après plusieurs jours de débats assez vifs marqués par quelques critiques mordantes, le Conseil a adopté sans discussion la résolution présentée par le groupe de travail composé de représentants de 18 des 51 pays membres du Conseil et présidé par le Sénégalais Iba Der Thiam.

Ce texte, nourri et détaillé, approuve les grandes priorités tracées par le directeur-général - éducation, science, culture, communication et sciences sociales - en y ajoutant cependant des références précises au développement, à la paix, aux droits de l'Homme et à la lutte contre l'apartheid.

Le Conseil a d'autre part évoqué dans cette résolution finale l'idée d'« une nouvelle stratégie » sur le thème, très controversé au cours des dernières années, du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC).

Les directives du Conseil prévoient le remplacement des 14 « grands programmes » traditionnels de l'UNESCO par sept « champs majeurs de programmes »: « l'éducation et l'avenir » (avec une « priorité

absolue » pour la lutte contre l'analphabétisme), « la science pour le progrès et l'environnement », « la culture, passée, présente et future », « la communication au service de l'humanité », « l'Homme et la société dans un monde en mutation », « la contribution de l'UNESCO aux stratégies pour le développement et aux études prospectives », et enfin « la contribution de l'UNESCO à la paix, aux droits de l'Homme et à l'élimination de toutes les formes de discrimination ».

Le Conseil a d'autre part accueilli « favorablement » la formule des « projets mobilisateurs », présentée par M. Mayor, en souhaitant qu'ils soient pour l'instant limités à un maximum de quatre et en suggérant pour deux d'entre eux les thèmes de « l'élimination de l'analphabétisme » et de « l'avènement d'une société démocratique pluriculturelle dans une Afrique du Sud libérée de l'apartheid ».

À propos du NOMIC, le Conseil a reconnu qu'un « malentendu » avait surgi ces dernières années sur ce thème et a suggéré une « nouvelle stratégie » consistant à « développer, dans les États qui le souhaitent, la formation des professionnels de la communication ainsi que les conditions d'une éducation aux médias ». Il a fait référence au « souci de l'UNESCO d'assurer une circulation libre et une diffusion plus large de l'information ».

Le nouveau projet de plan à moyen terme sera présenté par M. Mayor à la prochaine session du Conseil en octobre mais ne sera finalisé qu'au printemps 1989 pour être adopté par la conférence générale à l'automne.

Le Sphinx est rongé

LE CAIRE (AFP) - Les travaux de restauration exécutés depuis le début des années 80 sur le Sphinx de Guizeh, près du Caire, devront être détruits et refaits, les matériaux de construction utilisés ayant provoqué au cours des années une augmentation sensible de l'humidité des blocs et la présence d'un fort taux de salinité, rapporte hier le quotidien caïrote *Al-Ahram*.

Le journal se réfère aux résultats des travaux d'une commission d'experts, créée après le détachement en février dernier d'un bloc de pierre de l'épaule droite du Sphinx et qui devait étudier la réfection complète du monument.

Selon M. Zaher Haouass, directeur général de la région touristique des Pyramides, cité par le journal, la

commission a décidé de doter le monument d'un revêtement nouveau et d'étayer les parties fragiles.

La commission a également décidé la formation d'un comité d'experts et de professeurs de la Faculté d'ingénierie du Caire afin d'étudier l'évolution de la température et de l'humidité du monument. Il a enfin indiqué que le bloc de pierre détaché serait réinstallé le 9 juillet prochain.

En se détachant, le bloc de pierre, pesant près de 300 kilogrammes, s'est brisé en deux, laissant dans l'épaule du Sphinx un vide de 1,30 mètres de long, 0,87 m de large et 0,44 m d'épaisseur.

Situé à environ 350 mètres de la grande Pyramide, le Sphinx est la représentation colossale d'un lion à tête humaine.

EN BREF...

■ Rupture des négociations avec la contra

SAN JOSE (AFP) - La Résistance nicaraguayenne (RN) s'est retirée jeudi des négociations sur un cessez-le-feu définitif menées avec les Sandinistes car la trêve en vigueur depuis le 1er avril au Nicaragua « n'a servi qu'à renforcer le régime de Managua », ont expliqué hier à San José les dirigeants de la contra. Jusqu'à présent, les sandinistes n'ont utilisé la négociation que comme une stratégie pour améliorer leur image internationale et atténuer la crise interne au Nicaragua, a déclaré le chef militaire suprême des contras, le colonel Enrique Bermudez. Selon lui, depuis la signature des accords de Sapoa, le 23 mars dernier, les sandinistes ont repris des forces et se sont renforcés sur le plan militaire, obtenu un répit sur le plan économique et sur le plan international et donné l'impression de vouloir négocier quand en réalité ils restaient très éloignés des demandes démocratiques de la contra. Les négociations directes menées pour la cinquième fois entre les sandinistes et la contra ont été rompues jeudi lorsque les rebelles ont notamment demandé l'organisation d'élections législatives entre le 31 octobre et le 31 janvier prochains.

■ Les É-U. persévèrent

WASHINGTON (AFP) - Les États-Unis ont réaffirmé hier leur intention de « persévérer » dans leurs efforts pour lancer des négociations au Proche-Orient, en soulignant que leur initiative de paix est le « seul plan réaliste » pour mener à la paix. Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'État, s'est refusée à tout commentaire hier sur les résultats du sommet arabe d'Alger, mais elle a souligné la détermination de Washington de promouvoir le plan de paix du secrétaire d'État George Shultz, qui vient d'effectuer une nouvelle tournée infructueuse dans la région.

■ Criminel nazi recherché

PARIS (AFP) - Trente quatre ans après avoir été condamné à mort par contumace en France en 1954 pour crimes de guerre, Alois Brunner, l'un des derniers criminels de guerre nazis toujours en liberté, est depuis hier officiellement recherché par la justice française qui a délivré contre lui un mandat d'arrêt international. Brunner, alias Georg Fischer, ancien chef du camp de transit de Drancy, dans la région parisienne, coule, vraisemblablement depuis 1959, des jours paisibles à Damas, la capitale syrienne, où les chasseurs de nazis, Serge et Beate Klarsfeld, sont parvenus à l'identifier et à le localiser en 1982.

■ La Croix-Rouge à l'aide

GENÈVE (AFP) - La ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Croix-Rouge éthiopienne prévoient d'étendre leur programme de secours conjoint dans les provinces du Tigre, de l'Erythrée et Gondar au nord de l'Éthiopie, annonce un communiqué publié hier à Genève. Cette décision fait suite à l'annonce le 7 juin dernier par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de se retirer de ces régions, le gouvernement éthiopien ayant exigé du CICR de rappeler le personnel étranger opérant dans cette zone.

DERNIÈRE CHANCE POUR DEMANDER

LES RAPPORTS ANNUELS

DE VOTRE CHOIX!

- 1- QUEBECOR
- 2- SHELL CANADA LIMITÉE
- 3- IMASCO
- 4- CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC
- 5- ASSURANCE-VIE DESJARDINS
- 6- LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
- 7- IVACO INC. (IVA)

- 8- GUILLEVIN INTERNATIONAL INC.
- 9- NOVERCO
- 10- FIDUCIE DU QUÉBEC
- 11- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
- 12- LA MÉTROPOLITAINE
- 13- CANADIEN NATIONAL
- 14- GROUPE TRANSCONTINENTAL G.T.C. LTÉE

ENCERCLEZ LES NUMÉROS DES RAPPORTS QUE VOUS DÉSIREZ RECEVOIR ET RETOURNEZ LE COUPON CI-DESSOUS AVANT LE 20 JUIN À:

LE DEVOIR RAPPORTS ANNUELS
211 ST-SACREMENT
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1X1

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8
9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

FONDS

FCAR

FONDS POUR LA FORMATION DE CHERCHEURS ET L'AIDE À LA RECHERCHE

Régie de l'assurance automobile du Québec

SUBVENTION DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

(3e concours*)

Un programme de subventions de recherche portant sur la sécurité routière est offert conjointement par la Régie de l'assurance automobile du Québec et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Il s'agit de l'ACTION CONCERTÉE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

* À distinguer d'une précédente Action concertée sur la sécurité routière offerte pour les exercices 1983-1984 à 1985-1986 inclusivement. Le deuxième concours de cette seconde Action concertée d'une durée de trois ans a été tenu en vue de l'exercice 1987-1988.

Admissibilité: Les chercheurs, seuls ou en groupe, résidant au Québec, provenant des établissements universitaires ou collégiaux, des instituts de recherche à caractère public ou qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle reconnue, sont invités à présenter des demandes.

Objectifs:

- sensibiliser les chercheurs à l'importance d'un secteur de recherche encore peu exploité au Québec;
- inciter les chercheurs issus de diverses disciplines à travailler à l'amélioration de la sécurité routière;
- créer un potentiel de recherche en contribuant à la formation des chercheurs et des experts dont le Québec a besoin dans le domaine de la sécurité routière;
- stimuler la diffusion des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et encourager leur exploitation.

Critères: Les critères d'évaluation des demandes sont les suivants:

- pertinence du projet par rapport aux orientations retenues;
- qualité de la démarche poursuivie (créativité, problématique, méthodologie, innovation et progrès scientifique);
- concertation avec les intervenants locaux ou régionaux en sécurité routière;
- qualité du ou des chercheur(s) (capacité, production scientifique).


Crédits disponibles pour 1988-1989: 200 000\$

Inscription:	Date limite de dépôt des demandes	Annonce des subventions
	15 septembre 1988	Décembre 1988

Les documents nécessaires pour la préparation des demandes (guide et formulaires) seront disponibles à compter du 30 juin 1988 dans les universités et au Fonds FCAR à l'adresse suivante:

Fonds FCAR
3700, rue du Campanile, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4G6
Téléphone: (418) 643-8560

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

CADRE \$150K + PAR ANNÉE REPRÉSENTANTS \$80K + PAR ANNÉE (TEMPS PLEIN) \$24K + PAR ANNÉE (MI-TEMPS)

Compagnie internationale de marketing de haut calibre et reconnue ouvrira prochainement deux bureaux à Montréal.

Formation complète offerte aux entrepreneurs pour établir une équipe de ventes.

Bonus aux cadres, dépenses de voitures payées chaque mois.

Faire parvenir Curriculum Vitae ainsi que salaires précédents en anglais à:

Edgewood Industries, Inc.,
3 Forest Lane, Scarsdale,
New York 10583, U.S.A.

COMPTABLES AGRÉÉS

Firme bien établie cherche comptables agréés avec 2 à 5 ans d'expérience en vérification. Nous offrons des perspectives d'avenir idéales pour personnes ambitieuses, fortement motivées, qui participeront à la croissance et au développement de notre cabinet.

Si vous souhaitez vous joindre à une équipe professionnelle dans une ambiance stimulante, avec rémunération à la mesure de vos qualifications, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à:

I. Rackover, C.A.
VICTOR, GOLD & CO.
Comptables agréés — Chartered accountants
1155, boul. René-Lévesque ouest, suite 3610
Montréal, Québec H3B 3T9
Tél.: (514) 373-9331

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK — BATHURST

INSTRUCTEUR(TRICE) DE TECHNOLOGIE I-III (TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE)

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick — Bathurst requiert les services d'un(e) Instructeur(trice) pour enseigner dans un programme de deux ans en Technologie de l'informatique.

La personne recherchée pour ce poste doit détenir un Baccalauréat en informatique. La préférence sera accordée aux candidat(e)s possédant une grande expérience dans le domaine. La connaissance et une expérience pratique des langages de programmation tels que PASCAL, FORTRAN, BASIC, ASSEMBLEUR, ETC., sont nécessaires et une flexibilité dans l'utilisation de micro-ordinateurs serait considérée un atout. Le(la) candidat(e) choisie pourra suivre une formation pédagogique s'il y a lieu.

Une bonne connaissance du français est essentielle; toutefois, une bonne connaissance des deux langues officielles serait préférable.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI. CE CONCOURS S'ADRESSE AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

Le salaire varie jusqu'à concurrence de 43 732 \$ par année selon la formation et l'expérience. (En voie de révision).

Veuillez faire parvenir vos demandes avant le 30 juin 1988 à:

Monsieur Bernard Blanchard
Directeur adjoint / administration
Collège communautaire du
Nouveau-Brunswick
Bathurst C.P. «1»
E2A 3Z2

Numéro du concours: 88-B008

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

LE CLSC ST-MICHEL EST À LA RECHERCHE D'UN-E COORDONNATEUR-TRICE DES SERVICES ENFANCE-FAMILLE (temps plein)

ET

D'UN-E COORDONNATEUR-TRICE DES SERVICES JEUNESSE-ADULTES (4 jours/semaine)

FONCTION ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les activités de son unité visant à assurer la planification, la programmation, la distribution et l'évaluation des services du CLSC s'adressant à la clientèle qui lui est confiée.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé et/ou en sciences humaines.
- Une expérience jugée exceptionnelle peut compenser l'absence de diplôme.
- Expérience de travail de 3 ans dans le secteur de la santé et des services sociaux.
- Expérience significative en gestion et en supervision.
- Expérience de conception, de coordination et d'évaluation de programmes multidisciplinaires.
- Expérience d'implication ou de collaboration avec le milieu communautaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le 20 juin 1988 à:

M. Pierre Durocher
Directeur général
CLSC ST-MICHEL
7950 boul. St-Michel
Montréal, Qc
H1Z 3E1



Barreau du Nouveau-Brunswick Directeur du service des réclamations (homme ou femme)

Le Barreau du Nouveau-Brunswick sollicite des candidatures au poste de directeur du service des réclamations pour son régime d'assurance contre le risque professionnel. Le titulaire de ce poste devra répondre au Comité de gestion de la réserve pour la responsabilité professionnelle. Il devra recevoir et examiner les réclamations formulées contre les avocats membres, retenir les services juridiques nécessaires pour chaque dossier, et administrer de façon générale la procédure de contestation et de règlement des réclamations. Il sera aussi responsable de coordonner les programmes de prévention des fautes professionnelles conçues à l'intention des avocats membres.

Le directeur du service des réclamations travaillera à partir du siège social à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Il devra être très motivé et devra pouvoir accomplir son travail au jour le jour avec un minimum de surveillance. De préférence, le titulaire de ce poste possédera une connaissance de l'anglais et du français et aura démontré des aptitudes marquées en communication.

Le titulaire possédera un diplôme en droit ou aura à son crédit une bonne expérience dans le domaine de la gestion des sinistres pour le compte d'un bureau régional ou national d'une compagnie canadienne d'assurances générales ou d'assurance contre le risque professionnel.

Le taux de rémunération pour ce poste sera établi en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat choisi. Ce poste attirera surtout des personnes dont le traitement annuel se situe entre 35 000 \$ et 50 000 \$.

Les personnes intéressées devraient faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er juillet 1988, à l'adresse suivante:

Comité de gestion de la réserve
pour la responsabilité professionnelle
Barreau du Nouveau-Brunswick
Bureau 305
1133, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 3Z2

Le caractère confidentiel des candidatures est assuré.

Conseil de la
Santé et des
Services Sociaux
de la région
de Québec (03)



La région de Québec (03) compte quelque 142 établissements publics et 40 établissements privés auxquels s'ajoutent près de 1 000 places en pavillons, 5 000 places en familles d'accueil et 450 organismes communautaires. Ces diverses ressources distribuent des services à une population de plus d'un million d'habitants, répartis autant en territoire urbain que rural, soit sur la rive nord de Charlevoix à Portneuf et sur la rive sud de Rivière-du-Loup à Lotbinière, incluant les territoires de Beauce, Etchemins et Amiante.

DIRECTEUR GÉNÉRAL/DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général ou la directrice générale participe étroitement à la définition des orientations, des objectifs et des stratégies d'intervention du Conseil régional. Outre la mise en oeuvre de décisions du conseil d'administration, son rôle implique des relations continues avec les autorités provinciales, régionales et locales, ainsi que la gestion interne du Conseil régional. De plus, dans le cadre de la révision du système de santé et de services sociaux, le/la titulaire aura à composer avec les ajustements qui seront précisés dans les prochains mois par le Ministère, tant sur le plan régional que du réseau et des instances connexes.

La personne recherchée:

- est un cadre de calibre supérieur;
- détient un diplôme universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent;
- possède une large expérience du réseau de la santé et des services sociaux, une capacité d'intégrer les objectifs de la loi à l'action du CRSSS et du réseau;
- est douée d'une personnalité solide et pondérée;
- a fait preuve de dynamisme, de diplomatie et d'un esprit novateur;
- a démontré des aptitudes particulières en communications et en relations humaines;
- est capable de gérer des mandats aussi diversifiés que complexes.

Conditions de travail et rémunération: classe 26, selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 juin 1988, à:

Concours au poste de directeur général
Au président du comité de sélection
Conseil de la santé et des services sociaux de Québec (03)
525, boul. Hamel Est
Québec (Québec) G1M 2S8

Le Centre hospitalier de l'Archipel offre des soins de courte et de longue durée aux 15 000 résidents des Îles de la Madeleine. D'une capacité de 105 lits, l'hôpital a récemment entrepris de moderniser ses installations pour mieux répondre aux besoins de la population.

La personne qui assumera la direction générale devra être en mesure de diriger un important processus de réorganisation administrative de même que des travaux de construction majeurs, tout en assurant le maintien des soins et le développement des ressources humaines.

Directeur(trice) général(e)

Relevant du conseil d'administration, vous serez responsable de la gestion de l'établissement. Vous verrez donc à l'élaboration, à la planification, à la direction et au contrôle des activités générales, dans le respect des lois et règlements qui régissent le réseau de la Santé et des Services sociaux.

À votre formation universitaire de 2^e cycle, ou l'équivalent, dans un domaine pertinent à ces fonctions, s'ajoutent au moins trois ans d'expérience à un poste cadre de niveau supérieur. Une scolarité moindre pourra être compensée par une expérience exceptionnelle ou plus vaste.

Votre rémunération, établie selon les normes du M.S.S.S. pour un poste cadre de classe 20, pourra atteindre 70 000 \$. Vous bénéficierez aussi d'une prime d'éloignement et de réductions fiscales pour poste en région éloignée des gouvernements fédéral et provincial. Enfin, les frais de déménagement et une sortie annuelle avec vos personnes à charge seront défrayés par l'hôpital.

Si vous êtes intéressé(e), faites parvenir votre curriculum vitae avant 17 h le 25 juin 1988, en mentionnant «Concours Direction générale», à l'adresse ci-dessous.

Votre demande sera traitée confidentiellement.



M. Henri-Paul Bourgeois
Président du comité de sélection
Direction générale
Centre hospitalier de l'Archipel
C.P. 730, Cap-aux-Meules
Îles de la Madeleine (Québec)
G0B 1B0

Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée



BAIE COMEAU, QUÉBEC INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Une compagnie de papier de la Côte Nord est à la recherche d'un ingénieur mécanique pour joindre son équipe de maintenance, à titre d'ingénieur mécanique. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Les fonctions principales consistent en la préparation de projets, soit du domaine de la mécanique ou de l'entretien, ainsi que des études et des analyses reliées à la conception et au procédé. Le candidat aura à participer à la planification de l'installation d'équipement et à son optimisation.

EXIGENCES

- Être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec;
- Posséder une bonne connaissance des usines de pâtes et papiers;
- Expérience de trois (3) à cinq (5) ans.

RÉMUNÉRATION

- Selon la politique salariale de l'entreprise y incluant tous les avantages sociaux d'usage.

LOCATION

- Poste situé à Baie Comeau.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À L'ADRESSE SUIVANTE:

Directeur du personnel,
Compagnie de Papier Québec et Ontario Ltée,
20, rue Marquette,
Baie Comeau, Qué.
G4Z 1K6

DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES POSTE DE PROFESSEUR(E) AFFAIRES SOCIALES

CONCOURS NO D.G.A.-64

FONCTION

L'Université est à la recherche d'un(e) professeur(e) pour assurer des activités d'enseignement, de recherche et de formation pratique en affaires sociales principalement dans les programmes de 1er cycle en travail social.

EXIGENCES

Un doctorat dans le domaine de travail social ou dans une discipline connexe avec une maîtrise en travail social et une expérience professionnelle pertinente. Ou bien, être titulaire d'une maîtrise en travail social avec expérience exceptionnelle en enseignement et en recherche.

De plus, on doit faire preuve de:

- Une orientation communautaire dans ses travaux de recherche;
- Une capacité de travailler en équipe;
- Une polyvalence en sociologie, mouvements sociaux, études régionales, sciences politiques, démontrée par une production scientifique reconnue.

La connaissance du milieu régional serait un atout.

MODALITÉS

- Conformément aux exigences relatives à l'immigration et l'emploi du Canada, le poste est offert aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s.
- Les conditions de travail sont régies par une convention collective et le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience.
- Entrée en fonction: le 1er septembre 1988.
- On fait parvenir son offre de service avant le 23 juin 1988 au: Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi, Qc, G7H 2B1.



Université du Québec à Chicoutimi

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Homme ou femme)

Le poste de directeur général de l'École nationale d'administration publique est présentement vacant. Conformément à l'article 6 des lettres patentes de l'École, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au Gouvernement en vue de la nomination du directeur général. À cet effet, le Comité de sélection procède à un appel de candidatures.

L'institution: L'École nationale d'administration publique, créée en 1969, est une institution universitaire rattachée à l'Université du Québec qui a pour objet la formation et le perfectionnement d'administrateurs publics, ainsi que la recherche relative à l'administration publique. Elle est aussi responsable de plusieurs projets de coopération internationale qui lui sont confiés par des organismes nationaux et internationaux. Elle compte 29 professeurs, 13 conseillers en administration publique, 5 chercheurs et environ 350 étudiants (équivalents temps complet).

La fonction: Le directeur général est le premier officier administratif de l'École. Il siège au Conseil d'administration, au Comité exécutif et à la Commission des études et veille à l'exécution des décisions de ces instances. Il est appelé à siéger à l'Assemblée des gouverneurs et il est membre de la Commission de planification de l'Université du Québec.

L'appel de candidatures: Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, la procédure de désignation et les conditions générales d'emploi pourront s'adresser confidentiellement au secrétaire du Comité de sélection, au (418) 657-3551, poste 2233.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être transmises au plus tard le lundi 27 juin 1988 à l'adresse suivante:

M. Pierre Nadeau, Secrétaire du Comité de sélection
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec G1V 2M3



Université du Québec

Audiences du centre-ville

Les « Amis de la Montagne » proposent l'agrandissement du Parc Jeanne-Mance

MICHEL C. AUGER

La Ville de Montréal devrait éliminer l'échangeur Parc/des Pins et transformer l'avenue du Parc en tunnel de jusqu'à l'avenue du Mont-Royal pour permettre l'agrandissement du Parc Jeanne-Mance.

C'est ce qu'a proposé, hier, le groupe « Les Amis de la Montagne » qui témoignait devant le Comité consultatif sur l'énoncé d'orientations sur l'aménagement du centre-ville, rendu public en mars par la Ville de Montréal.

Selon Les Amis de la Montagne, l'échangeur Parc/des Pins empêche non seulement l'accès à la montagne pour les piétons et cyclistes, mais il « est venu dégrader les quartiers limitrophes » et il est dangereux pour les automobilistes parce qu'il offre une visibilité insuffisante.

« On devrait plutôt chercher à construire ici une intersection paysagée car l'avenue des Pins et l'avenue du Parc ne sont pas le boulevard Métropolitain ou l'autoroute Décarie », affirme Les Amis de la Montagne.

Ils suggèrent également de transformer en tunnel l'avenue du Parc

entre l'échangeur et l'avenue du Mont-Royal ce qui permettrait d'agrandir le parc et de favoriser l'accès à la montagne.

Si les coûts d'une telle opération peuvent sembler élevés à première vue, les Amis de la Montagne rappellent que les « dimensions gigantesques » de l'avenue du Parc « sont inappropriées pour une entrée d'un parc comme le parc du Mont-Royal » et qu'à New York, plusieurs rues ont été mises en tunnel pour préserver l'intégrité de Central Park.

D'autre part, l'échangeur Souvenir/Côte-des-Neiges devrait aussi être remplacé, affirme le mémoire des Amis de la Montagne, parce qu'il est dangereux pour les piétons et les cyclistes.

Le lien entre le fleuve et la montagne doit être renforcé, estime le mémoire, mais pas seulement par une signalisation appropriée mais aussi par un espace physique linéaire qui relie la montagne au fleuve en passant par les principaux parcs et squares du centre-ville.

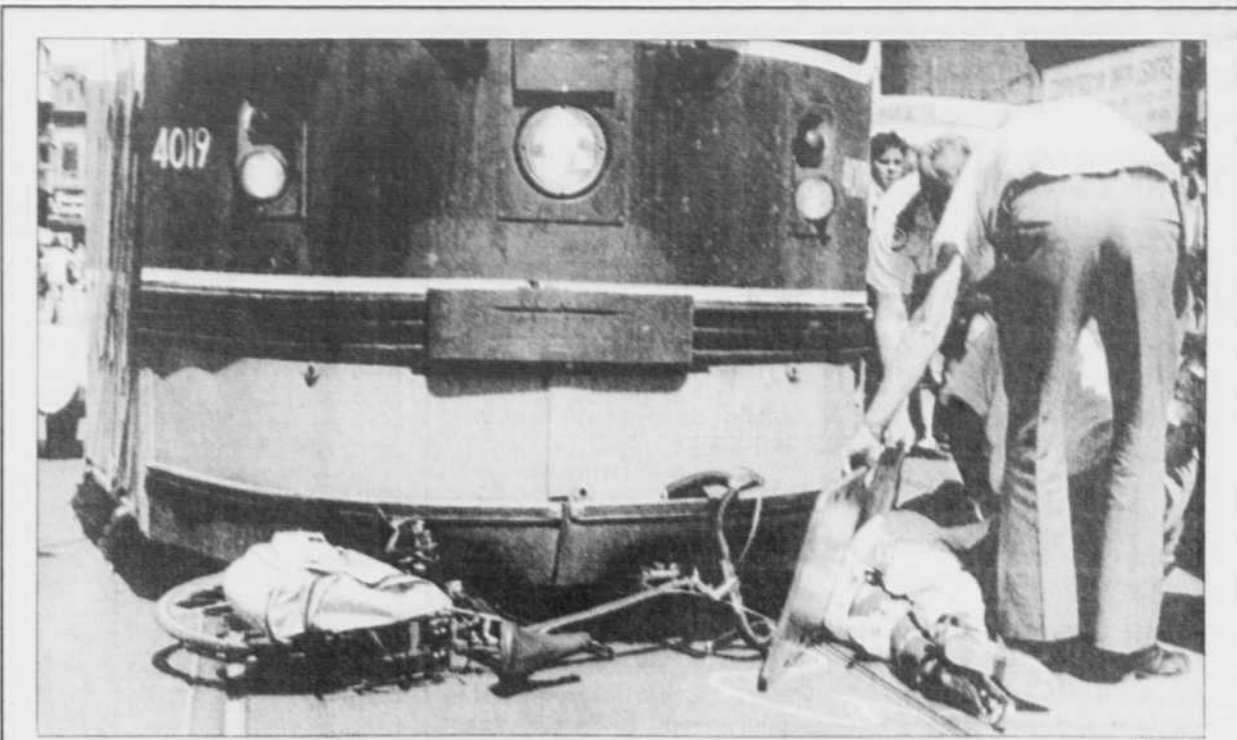
La proposition visant à limiter la hauteur des édifices à une hauteur de quelque 20 mètres de moins que le sommet de la montagne n'apparaît

pas comme une solution suffisante pour rendre la montagne plus visible, estiment les Amis de la Montagne.

« Il ne faut pas oublier que de nombreuses villes européennes aujourd'hui très prospères ont pu se développer sans édifices en hauteur », affirment-ils.

Par ailleurs, tous les intervenants ne s'entendent pas sur les « cônes visuels » qui doivent préserver les vues sur la montagne. Ainsi, le mémoire de la firme d'architectes Cardinal, Hardy, Lestage Inc. ne croit pas qu'on puisse préserver une perspective sur la montagne depuis le Champ-de-Mars, ainsi que le prévoit l'énoncé, sans empêcher en même temps toute construction d'une certaine importance sur l'emprise de l'autoroute Ville-Marie et empêcher également les projets d'Hydro-Québec dans le secteur.

Par contre, un groupe de professeurs de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal affirme pour leur part que l'emprise de l'autoroute Ville-Marie est devenue « une vallée dans le relief naturel de Montréal » et que la construction d'édifices en hauteur sur ce site en ferait un « bourrelet ».



Renversée par un tramway

Des ambulanciers ont porté secours hier à une jeune cycliste happée par un tramway, hier à Toronto. La jeune fille reposait dans un état stable à l'hôpital.

Photo PC

Des chercheurs californiens isolent une nouvelle variante du virus du sida

WASHINGTON (AFP) — Une équipe de chercheurs de Californie a isolé, à partir d'un échantillon de sang africain, une variété de virus du sida qui infecte mais ne tue pas les cellules du corps humain.

M. Jay Levy, responsable de l'équipe à l'origine de cette découverte, à l'Université de Californie à San Francisco, a affirmé, jeudi, que ce nouvel échantillon pourrait être un outil important pour la mise au point d'un médicament contre le sida.

Une autre équipe de chercheurs, de l'Université d'Alabama à Birmingham, a réussi à isoler un autre virus également apparenté à celui du sida et qui semble moins virulent que ceux jusqu'à présent identifiés, selon son responsable, M. George Shaw.

Ces résultats sont publiés par le magazine américain Science paru vendredi.

Ces deux variantes sont issues du virus du sida le moins répandu: le

HIV2. Il s'agit d'une catégorie bien moins courante que le HIV1 à l'origine de l'épidémie en Occident. Le HIV1 et le HIV2 sont tous deux présents chez des malades en Afrique alors qu'un seul cas d'infection par le HIV2 a été enregistré aux États-Unis.

M. Levy a indiqué que son équipe avait isolé le virus à partir d'un échantillon de sang d'un Malien hospitalisé en Côte d'Ivoire et décédé l'automne dernier des suites de complications propres au sida.

Toutefois les chercheurs se déclarent perplexes. « En laboratoire, le virus n'a aucune caractéristique des virus connus du sida parce qu'il ne tue pas les cellules » mais en infecte une grande variété, a ajouté M. Levy.

Or des études menées en laboratoire à partir du sang de malades américains ont montré que le virus HIV1 infecte les cellules du sang, du

cerveau, des intestins et de la moelle osseuse et qu'il tue celles du système immunitaire.

Le virus nouvellement découvert « n'a sans doute pas besoin de tuer (les cellules) pour provoquer la maladie », a ajouté M. Levy. « Tuer les cellules est peut-être une chose que nous pouvons observer en laboratoire, mais ce n'est pas un aspect majeur du processus (de la maladie) chez le malade ». « C'est ce que nous étudions actuellement ».

Pour sa part, M. Shaw a précisé que le virus étudié par son équipe provenait d'une prostituée séropositive au Sénégal. Il ne tue pas les cellules humaines durant les expérimentations de laboratoire. L'étude menée par son équipe, a-t-il ajouté, porte sur les différences génétiques qui amènent une variété de ce virus à tuer les cellules tandis que l'autre se contente de les infecter.

Décès de la pianiste Yvonne Hubert

(Le DEVOIR) — Mme Yvonne Hubert qui a formé plusieurs générations de musiciens et de pianistes québécois est décédée mercredi soir à l'âge de 93 ans.

Pianiste de concert et réputée pédagogue, elle a fondé en 1926 à Montréal l'école Alfred-Cortot et a enseigné au Conservatoire de musique de la province de Québec à Montréal, ainsi qu'à l'École de musique Vincent d'Indy et dans plusieurs autres institutions. Elle était considérée comme une autorité dans le domaine musical et elle a formé de nombreux pianistes de carrière, notamment Henri Brassard, Janina Fialkowska,

André Laplante, Louis Lortie, Marc Durand, William Tritt, Ronald Turini.

Née à Mouscron en Belgique le 28 mai 1895, Yvonne Hubert a manifesté très jeune des talents pour la musique et elle a étudié au Conservatoire de Lille et de Paris. Selon les notes biographiques puisées dans l'Encyclopédie de la musique au Canada, ses dons exceptionnels ayant été remarqués par Alfred Cortot, Gabriel Fauré et André Gedalge, elle entra au Conservatoire de Paris pour travailler le piano avec Marguerite Long et Cortot.

Venue en Amérique du nord avec

son frère, le violoncelliste Marcel Hubert, elle s'établit à Montréal en 1926 et fonde en 1929 l'École Alfred-Cortot afin de faire connaître la tradition française et la méthode de son maître. Durant toutes ces années, elle fait carrière dans l'enseignement et son influence auprès des pianistes reste son héritage le plus précieux.

Yvonne Hubert a reçu de nombreuses distinctions de la part des institutions d'enseignement et en 1987, à 92 ans, elle recevait le Prix Calixa-Lavallée décerné par le Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Le SUCO, un organisme de coopération internationale, est à la recherche d'un-e

ADMINISTRATEUR-TRICE

pour la gestion financière, l'administration et la tenue de livres de l'organisme. La personne choisie aura une formation et une expérience pertinente en comptabilité et en administration d'organismes non gouvernementaux.

Seul-e-s les candidat-e-s retenu-e-s pour une entrevue recevront un accusé de réception.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae et trois références avant le 1er juillet 1988, au

SUCO
3738 St-Dominique
Montréal, Qc
H2X 2X9

SOLIDARITÉ

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,65\$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Francine Gingras à
842-9645

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement
Montréal,
Québec H2Y 1X1

Commission de la Fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Postes cadres Energie, Mines et Ressources Canada 60 400 \$ - 85 500 \$

Secteur des levés, cartographie et télédétection
Ottawa (Ontario)

Nous recherchons quatre personnes ayant prouvé leurs solides compétences dans les domaines des levés et de la cartographie et qui possèdent une connaissance approfondie de la télédétection. Elles posséderont les diplômes et l'expérience nécessaires pour diriger des organismes techniquement avancés et tournés vers l'avenir, qui sont composés de techniciens et de professionnels affectés à des activités dans tout le Canada. De plus, chacun(e) de ces Gestionnaires doit démontrer des connaissances et une expérience récentes des applications sur systèmes électroniques touchant l'élaboration de bases de données géologiques d'envergure nationale. En plus de remarquables qualités de chef, vous devez être particulièrement doué(e) pour la communication et la commercialisation. Parmi vos autres exceptionnelles qualités, vous faites preuve d'un bon jugement, de polyvalence, de diplomatie et d'initiative. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle et dans certains cas, une formation linguistique sera proposée.

Nous offrons des salaires situés entre 60 400 \$ et 85 000 \$ accompagnés d'avantages sociaux complets.

Directeur(trice) général(e) 88-MC-EX-407-B03

Centre canadien des levés

Vous devez détenir un diplôme en génie dans le domaine des levés ou l'équivalent, et avoir acquis une vaste expérience en gestion et exploitation ayant trait aux activités géodésiques et à l'arpentage juridique.

Directeur(trice) général(e) 88-MC-EX-408-B03

Planification, coordination et services cartographiques

Vous devez posséder un diplôme en génie de l'arpentage ou une science connexe de même qu'une grande expérience dans l'arpentage, la cartographie ou la télédétection complétée par des antécédents à un niveau de direction gouvernemental.

Directeur(trice) 88-MC-EX-409-B03

Groupe d'information, références géographiques

Vous devez avoir un diplôme en ingénierie ou sciences géologiques avec option en informatique et analyse de données à portée géologique. Vous devez aussi montrer des compétences de premier ordre en technologie ayant trait à l'information à caractère géographique.

Directeur(trice) 88-MC-EX-410-B03

Cartographie topographique

Vous devez détenir un diplôme en génie de l'arpentage ou un diplôme de même nature combiné à des études spécialisées en cartographie. Egalement, une longue expérience de la cartographie topographique comprenant des techniques informatisées vous est demandée.

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence approprié, à :
Francine Krueger (613) 995-6694
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 27 juin 1988

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040. Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada
offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

UNIVERSITÉ LAVAL / Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR(E) DE SCIENCE POLITIQUE
CORRECTION

CRITÈRES DE SÉLECTION

Contrairement à ce qui a été annoncé, à compétence égale, priorité sera accordée aux candidates.

LIBRAIRES

Une importante librairie de Montréal est toujours à la recherche de libraires d'expérience. Un salaire compétitif (de 7\$ à 12\$ l'heure), des avantages sociaux, une localisation centrale ainsi qu'une équipe dynamique sauront vous intéresser et vous offrir un défi stimulant.

Faites parvenir votre C.V. en toute confidentialité à :

dossier 1413,
Le Devoir,
C.P. 6033, succ. Place D'Armes,
Montréal, QC, H2Y 3S6.



LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES DU DISTRICT DE SUPÉRIEUR-NORD
EST À LA RECHERCHE POUR SEPTEMBRE 1988

D'UN DIRECTEUR-ADJOINT OU UNE DIRECTRICE ADJOINTE

POUR L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES DE MANITOUWADGE

L'heureux (heureuse) candidat(e) sera choisi(e) parmi ceux (celles) qui ont fait preuve d'initiative, de compétence dans l'enseignement, d'engagement à l'éducation catholique et de qualités de chef.

Les personnes intéressées détenant les titres justificatifs sont priées de faire parvenir leur demande avant le 20 juin 1988 à :

M. George Matys
Directeur général
Le Conseil des écoles séparées du
district de Supérieur-Nord
C.P. 730
SCHREIBER, ONTARIO
POT 250
(807) 824-3296

G.L. Matys
Directeur général

E. Drozdowsky
Président

Le Conseil de l'Enseignement en langue française
du "Española Board of Education"
requiert pour le 1er septembre 1988 les services à plein temps d'un

Coordonnateur des services en français langue maternelle

Le candidat ou la candidate devra répondre aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour les écoles secondaires de langue française.

La tâche assignée comprend une période d'administration et organisation et une période d'enseignement des mathématiques 9e années en plus de l'enseignement du français.

Le candidat ou la candidate devra en plus s'impliquer dans les activités parascolaires.

— fournir la direction nécessaire pour atteindre les objectifs établis par le C.E.L.F.

— assurer la liaison avec la communauté francophone

— soumettre au C.E.L.F. rapports et recommandations en vue d'améliorer les services en français.

— à la demande du directeur de l'éducation et/ou du principal assurer la liaison avec le C.E.L.F.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae pour le 17 juin à

Mr. Peter V. Boyko, Principal
Española High School
B.O. Box 578
Española, Ontario P0P 1C0
Téléphone 705-869-1590

Normand Gagné
président

D.R. Diebel
directeur

LA DOUCHE ÉCOSSAISE

LE PREMIER ministre du Canada a beau invoquer ses titres de noblesse qui le lient à Baie-Comeau, rien n'y fait. M. Mulroney a beau multiplier les sourires en coin, enrichis de millions et de milliards, les Québécois font la sourde oreille. De sondage en sondage, le Parti conservateur ne parvient pas à prendre l'envol qui inspirerait un chef politique talonné par l'échéance de son mandat gouvernemental. Et encore une fois, c'est au pays du Québec que le tableau pré-électoral se présente sous son jour le plus sombre.

Un gouvernement minoritaire libéral, c'est ce que des élections législatives auraient produit, au début de ce mois, selon la société Gallup. Et ce succès des Libéraux reposerait dans une grande proportion sur l'affection retrouvée des Québécois. Le Québec s'apprêterait à virer au rouge, une fois de plus, comme au temps jadis où de MacKenzie King en Trudeau, en passant par Saint-Laurent et Pearson, le vote libéral était aussi assuré que le retour des saisons. Au grand ébahissement d'ailleurs des Libéraux eux-mêmes.

Tout cela est évidemment mouvant. Certaines impressions prennent maintenant allure d'hypothèses sérieuses. Les Conservateurs traînent de l'arrière dans la faveur populaire à travers tout le pays et, de façon plus nette encore, au Québec. Les Libéraux sont portés par leur bonne étoile. Frondes et étalage de querelles sur la place publique n'ont fait qu'affermir la confiance des électeurs. Enfin, les néo-démocrates expérimentent les effets négatifs du tassement de l'enthousiasme qui permettait à M. Ed Broadbent de songer au jour où il s'installerait à la résidence officielle des Premiers ministres du Canada.

Rarement a-t-on vu sondage se transformer aussi radicalement en douche écossaise. Le Premier ministre du Canada et le bataillon de ses ministres québécois pratiquent une forme d'ubiquité généreuse à travers l'ensemble du Québec. Le nouvel homme fort du Parti conservateur claironne haut et fort ses liens avec son confrère d'université devant les électeurs du Lac Saint-Jean et l'ensemble du pays. L'économie tourne relativement bien. Le dollar regagne la confiance des Québécois et des Canadiens qui lorgnent vers les plages de l'est des États-Unis. En un mot, on devrait normalement voir se dessiner ce que les anglophones appellent un « momentum » en faveur de l'équipe gouvernementale.

Rien de tout cela ne se lit dans la tasse de thé de la fée sondage. Impossible de recourir à l'explication plausible de l'effet négatif des scandales et de leur « amplification » par la presse. Le nouvel incident qui impliquerait encore une fois le député de Joliette, M. Roch Lasalle, n'a défrayé les manchettes qu'au lendemain du sondage en question. La méfiance des Québécois envers l'actuel gouvernement se serait cristallisée depuis un bon moment déjà. Après un flirt avec l'option néo-démocrate, un retour aux vieilles habitudes ? C'est sans doute la question qui doit hanter les stratèges conservateurs à deux mois du quatrième anniversaire de l'éclatante victoire d'août 1984.

Dans l'entourage du Premier ministre, on retient son souffle jusqu'au 20 juin, en soirée. L'élection ou la défaite de M. Lucien Bouchard permettra de tenter ou de rejeter le pari d'élections au début de l'automne. Un revers ou une courte majorité ménagée à l'ancien ambassadeur du Canada à Paris et les Conservateurs n'auront d'autre choix que de retarder le scrutin jusqu'au printemps 1989. À moins que de vouloir pratiquer un quitte ou double qui déferait tous les enseignements du jeu électoral.

Du scrutin du 20 juin, dépend aussi la décision finale au sujet du prolongement durant l'été des travaux parlementaires. La menace en a été habilement agitée. Dans des circonstances défavorables, la manoeuvre pourrait facilement se retourner contre ses artisans. En cas d'échec au pays de Maria Chapdelaine, les conservateurs préféreront laisser le temps faire son oeuvre. Et peut-être commencer à voir s'inscrire dans la colonne des crédits les premiers résultats des investissements annoncés avec tambour et trompette aux quatre coins du Québec.

Dans ce contexte, le Premier ministre du Québec navigue à vue. On l'a clairement ressenti lorsqu'il a profité de la présence à Québec de M. Mulroney, jeudi dernier, pour dénoncer la politique économique de la Banque du Canada. Se « positionner » pour tirer profit de toute disposition bienveillante, mais se ménager en même temps une porte de sortie : les « mamours » d'hier tournent maintenant aux fréquentations d'habitude. À l'image des électeurs québécois qui, après avoir plébiscité M. Mulroney, relèquent de nouveau vers le Parti libéral, avec ou sans chef !

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le Sommet de l'Intifada

LA « guerre des pierres » a valu aux Palestiniens et à l'OLP une remontée spectaculaire dans le monde arabe, ainsi qu'en témoigne le récent Sommet d'Alger.

La Jordanie a reconnu à l'organisation de Yasser Arafat la première place dans toute future négociation avec Israël. Des pays arabes vont accorder une aide financière aux populations des territoires occupés. Et le Sommet a repoussé un « plan » américain qui ignore encore l'Organisation de libération de la Palestine.

On ne saurait mieux enregistrer l'impact politique de l'Intifada dans le monde arabe. L'OLP, qui a subi ses pires défaites dans certains pays arabes, non en Israël, a retrouvé depuis le soulèvement un prestige indéniable. Elle aura reçu des enfants de Gaza et de Cisjordanie un mandat que plus aucun régime arabe ne saurait lui contester impunément.

Entre-temps, la crise des territoires occupés est entrée dans une autre phase. On ne saurait plus revenir à la léthargie d'avant les pierres ! Israël, après avoir tenté d'écraser les manifestations publiques de résistance à l'occupation, fait maintenant face à l'émergence, au sein de la société palestinienne, d'une administration parallèle et souterraine. Pour être moins violent en apparence, l'affrontement n'en sera que plus profond.

Paradoxalement, cette crise qui impose d'urgence une recherche de solution, rend plus problématique la convocation d'une conférence de paix. Devant pareille pression à l'intérieur, en effet, les Israéliens et leur gou-

vernement sont moins disposés que jamais à un compromis. Tel est le nouveau dilemme. Sans pacification, Israël refusera d'aller à une conférence internationale, et sans une telle conférence, le soulèvement ne saurait s'apaiser.

On en revient ainsi au rôle que devront nécessairement jouer les États-Unis et l'Union soviétique, tant pour trouver une trêve dans l'Intifada que pour donner aux parties en cause l'assurance que leurs droits nationaux et leur sécurité respective ne seront pas compromis par un éventuel règlement politique. Malheureusement, alors que la diplomatie du Kremlin évolue à grand pas, celle de la Maison Blanche tourne en rond.

Même si le State Department entretient depuis des années des rapports secrets avec l'Organisation de libération de la Palestine, Washington en reste encore à la fiction politique qui lui interdit de reconnaître ouvertement l'OLP. On bloque du même coup la voie à des négociations significatives.

Ironie tragique, pendant des années le camp arabe a manqué les rares rendez-vous de la paix avec Israël. Or maintenant que Palestiniens et pays arabes sont prêts à transiger avec l'État hébreu, c'est du côté israélien et américain qu'on s'emprisonne dans une myopie historique. La responsabilité d'une intervention éclairée n'en est que plus lourde chez les « amis » d'Israël, notamment le Canada.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Privée, fichée et piratée

LA COMMISSION d'accès à l'information faisait état, en octobre dernier, d'un défi immense : la protection des renseignements personnels, à cause de l'évolution rapide des technologies nouvelles (dans le traitement des banques de données nominatives) et du besoin insatiable des administrations de colliger toujours davantage de renseignements nominatifs. Elle ajoutait avec une infinie prudence : « Pour éviter que l'accumulation des données ne donne lieu à des abus gênants et pour s'assurer que l'État garde le contrôle de ces vastes opérations de collecte, une réflexion plus approfondie s'imposera ces prochaines années sur les besoins réels de l'État et sur les usages inquiétants que fait le secteur privé de la masse d'informations nominatives qu'il possède sur les individus. »

protection des renseignements personnels. Cette dernière est indissociable de l'énorme cueillette, de l'emmagasinage et de la circulation des données informatiques. De nombreux témoignages et de mémoires présentés aux députés, il ressort que la circulation de plus en plus rapide de l'information informatisée, le couplage des fichiers et la manipulation des banques de données ont des ef-



Gilles
LESAGE

▲ Lettre
de Québec

fets inattendus, voire dévastateurs sur la réputation et la vie privée.

Le GRID a bien fait ressortir qu'il n'existe au Québec, à toutes fins utiles, aucun contrôle public sur le développement de ce phénomène... phénoménal dans l'entreprise privée, si ce n'est quelques dispositions concernant les agences de crédit (information sur les consommateurs, recouvrement et investigation). La loi 20 (avril 1987), ajoutant au code civil un chapitre sur le respect de la réputation et de la vie privée, ouvre la possibilité de recours judiciaires additionnels. Même si les protections prévues sont insuffisantes, eu égard à la gravité des problèmes, elles constituent un progrès dans la reconnaissance des droits des personnes fichées. Elles devraient être mises en vigueur d'urgence pour éviter la perpétuation d'un double régime juridique pour les données personnelles, selon qu'elles sont détenues par un organisme public ou par une entreprise privée.

L'étude du GRID est... l'étude depuis deux ans au gouvernement, qui n'en finit plus de jongler avec les recommandations les plus pertinentes :

nécessité d'une intervention dans le secteur privé, sous la forme de normes générales inspirées de celles de l'OCDE, et d'une législation consacrant les droits des citoyens (information, consentement, contestation des données, traitements, divulgations et décisions), et assurant la promotion des droits démocratiques (débat public, contrôle des développements technologiques et maîtrise sociale de l'informatisation).

De plus, le GRID préconise que la mise en oeuvre de ces normes et politiques soit confiée à un organisme public spécialisé (donc autre que la CAI), ayant notamment pour fonction d'offrir une expertise, de faire respecter la loi et d'assurer la coordination des efforts d'autoréglementation des secteurs privés, avec la participation de tous les intéressés.

Malheureusement, le groupe de députés mandatés par l'Assemblée nationale n'a pu travailler avec le comité interministériel qui étudie « l'identité piratée », sous l'autorité du ministre de la Justice. Plus grave, le même ministre, responsable de la gigantesque réforme du code civil, fait savoir que le chapitre concernant le respect de la réputation et de la vie privée ne sera mis en vigueur qu'avec l'ensemble de la réforme, donc pas avant deux ans, sous prétexte de concordance.

Pour sa part, le ministre des Communications relève la nécessité de travailler en collaboration avec l'entreprise privée, ou sur une base pancanadienne, avec les autres provinces, si l'on veut vraiment régir les flux transfrontières de données à caractère personnel.

Admettons que MM. Marx et French aient raison. Si tel est le cas, de souhait en voeu pieux, la vie privée des Québécois restera, hélas, de plus en plus fichée et piratée. Ouvertement. Impunément. À la merci d'un monstre tentaculaire, pour qui nul citoyen n'est à l'abri du soupçon.

"40 MILLIONS POUR VENIR EN AIDE AUX FEMMES BATTUES"



LETTRES AU DEVOIR

■ Leur voix

IL EST connu que les sionistes, pour s'attaquer à l'OLP, remettent en cause sa représentativité. Or, une déclaration parue dans LE DEVOIR du 8 juin prétend s'exprimer au nom des organisations sépharades et des 25 000 juifs francophones du Québec.

On ne peut croire que les 25 000 juifs francophones de la province, citoyennes et citoyens canadiens, adhèrent à une telle déclaration, et plus particulièrement au point trois qui affirme : « Israël... fait tout en son pouvoir pour respecter les droits de la personne dans les territoires occupés. »

Le 7 mai, ce même journal publiait une pétition signée par une centaine de membres de la communauté juive de Montréal qui dénonçaient à haute voix la répression israélienne dans les territoires occupés. Parmi ces noms figuraient des personnalités publiques de la communauté sépharade du Québec.

Nous demeurons confiants que la communauté juive du Québec ira au-delà de ces enfantillages et continuera à joindre sa voix à celle de tous les Canadiens et Canadiennes qui dénoncent toutes les formes de violation des droits de la personne dans les territoires occupés.

— Moahamed LOTFI
Anne LATENDRESSE
Montréal, le 9 juin.

■ Faire l'histoire

Réponse à la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, au sujet du restaurant « Crocodile ».

VOTRE lettre du 18 mai ne cache pas votre déception de l'habillage métallique que j'ai imposé aux résidents de Côte-des-Neiges. J'aurais espéré des félicitations mais un organisme traditionnel tel que le vôtre n'est pas prêt aux changements.

Les mots aventure, expérience et progrès ne font pas partie de votre vocabulaire. Je ne pense pas avoir gommé cette maison du paysage et je pourrais plutôt être accusé du contraire. Ce traitement de façade est partie intégrale de la culture nord-américaine des années « 50 ».

C'est dommage que des gens sensibles à l'histoire vivent que de colonnes gothiques et de balcons à pignon. La Côte-des-Neiges a pour moi un héritage culturel basé sur sa vocation avant-gardiste.

La majorité des commerces dans le village se soucient bien plus de la rentabilité que de l'esthétique, à l'exception de nous. Il ne viendrait pas à l'esprit d'un commerçant d'investir dans ce qui ne rapporte pas. Je trouve prématurée votre condamnation pour avoir dépensé trop d'argent dans trop de mauvais goûts.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

Vous préférez sans doute les terrasses aux vitres fumées, converties en fast food, ou les briques pâles et polluées où le souci des architectes se limite à rechercher le maximum de volumétrie.

La Côte-des-Neiges ne devrait pas s'enorgueillir du toit de Provisor, du blockhaus de la Banque Nationale ou encore du génie architectural du MacDonald livré directement de la banlieue de Chicago. Le village Côte-des-Neige est sans doute le seul quartier au Canada qui peut se prévaloir d'un poste de pompiers plus beau que son musée de cire.

Ce village n'a rien de spécial si ce n'est que son ingrédient fondamental : les résidents. Ces derniers sont à la fois des gens éduqués et aventuriers, un mélange de l'érudit et du fonctionnel et c'est à eux que je laisse le soin de juger leur façade puisqu'elle leur appartient plus qu'à moi.

J'espère que les gens qui sont restés accrochés à l'histoire soient lentement remplacés par une génération d'un sang nouveau qui, elle, saura faire l'histoire de la Côte-des-Neiges.

— BERNARD RAGUENEAU
président
L'hôtel de la Montagne
Montréal, le 8 juin.

■ Dans l'Outaouais

Lettre à M. Robert Bourassa

ON SE plait à dire que l'Agence spatiale canadienne distribuera des contrats au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans l'Ouest du Canada. Par ailleurs, le déséquilibre entre les investissements fédéraux au Québec et en Ontario ne cesse d'être dénoncé de toutes parts. Pour corriger ce déséquilibre, il faut que l'Agence spatiale soit implantée au Québec. Là-dessus, nous sommes d'accord.

Là où il semble y avoir une apparente divergence, c'est quant à la région du Québec où l'Agence devrait prendre pignon sur rue.

La voie la plus courte, la plus sûre et la plus rapide, c'est le chemin qui nous conduit du Parlement canadien à l'Outaouais québécois (dans la région de la Capitale canadienne).

Il ne manque que votre appui pour que la terre québécoise outaouaise hérite de cet investissement important et pleinement en accord avec le défi technologique que notre région doit relever dans le plus proche avenir possible.

Le Front commun outaouais, formé par la Chambre, il y a plus d'un an, le Premier ministre ontarien, M. David Peterson, et Ottawa-Carleton appuient notre démarche. Il nous apparaît inimaginable que notre Premier ministre du Québec puisse refuser son appui.

Homme tout désigné pour marquer une première borne ineffaçable en Outaouais québécois, vous pouvez établir, à l'avenir, au profit du Québec, le transfert technologique du gouvernement canadien vers le Québec, par la première porte d'entrée, l'Outaouais québécois.

Le gouvernement du Québec doit prendre les moyens pour retirer de la Capitale fédérale la part qui nous revient de façon raisonnable et légitime. Pourquoi ne pas commencer par le plus facile : appuyer sans réserve l'Outaouais québécois ; réaliser un premier succès important : obtenir l'implantation de l'Agence en Outaouais québécois.

Votre appui, M. le Premier ministre est vital ; il est requis par des impératifs d'équité dans la distribution des richesses canadiennes et québécoises. À tout le moins, pourriez-vous affirmer publiquement que c'est le Québec qui a droit à l'Agence spatiale, sans privilégier Montréal au détriment de l'Outaouais. Les deux régions devraient être placées sur un pied d'égalité.

Nous vous prions de ne pas nuire à notre développement par une omission qui signifierait de coûter cher à l'Outaouais québécois et au Québec tout entier.

— VIATEUR BERGERON, c.r.
président
Chambre de commerce et
d'industrie de l'Outaouais
Hull, le 24 mai.

■ Un passionné exemplaire

LE DOCTEUR René Jutras, pédiatre de Victoriaville, est tombé sous les balles d'un agresseur le 31 mai à sa résidence. Pour ceux qui l'ont connu dans sa jeune vingtaine et ont suivi sa carrière, il s'est toujours distingué par un entraînement et une fougue exemplaires.

Son action, tant professionnelle que civique, s'alimentait à des préoccupations profondément sociales. Après être devenu médecin, comme avant, il visera, dans toutes ses interventions, à atteindre tout l'homme : par le scoutisme auprès des jeunes des terrains de jeu, en politique, en matière culturelle, comme maître de chant et, éminemment aussi, dans sa pratique médicale auprès des enfants et des familles.

Comme tant d'autres professionnels et notables ? Précisément non. Pour lui, au contraire, chaque tâche, chaque responsabilité prenait une dimension exceptionnelle, un caractère d'urgence. Il ne s'impliquait jamais que corps et âme. Le moindre service prenait chez lui une saveur de défi, devenait une occasion unique d'imprimer une marque, d'apporter une contribution constructive.

À sa façon, le docteur Jutras aura été un entrepreneur insatiable et infatigable. Son coeur de géant battait au rythme du monde. La richesse de ce coeur était immense : on aura cru la lui ravir en l'immolant. Il était de ceux à qui la société doit plus qu'une pâle nécrologie. Son exemple appelle une biographie étoffée. Moins pour lui rendre hommage que pour lui permettre, à titre posthume, de tendre encore plus ostensiblement à d'autres le flambeau. À beaucoup d'autres.

— SERGE GAGNÉ
Sutton, le 6 juin.

Livraison par porteur:

Édition quotidienne = 149\$ par année

Pour information: 81\$ 6 mois

(514) 844-5738 42\$ 3 mois

Livraison par la poste:

Édition quotidienne = 155\$ par année

au Canada 85\$ 6 mois

45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361

Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Mission Shultz : un acte de courage

La « guerre des pierres » a modifié la perception du problème

JEAN-MARC LÉGER

L'auteur a longtemps dirigé la section de politique internationale au DEVOIR

Le Secrétaire d'État américain ne pouvait rentrer déçu de sa dernière tournée au Proche-Orient puisqu'il s'y était rendu sans illusion, avec le seul souci d'accomplir jusqu'au bout la mission apparemment impossible qu'il s'était lui-même attribuée. On ne peut qu'éprouver de la sympathie pour M. Shultz qui, à quatre reprises en moins d'un an, a cherché à susciter les conditions propices à l'amorce d'un dialogue entre Israéliens et Palestiniens par le biais, d'abord, d'une conférence internationale.

Les refus ou les dérobades qu'il a dû enregistrer, dans une conjoncture qui n'a cessé de se dégrader, n'autorisent pas pour autant à considérer sa tentative comme un échec. Des multiples hypothèses qu'il a explorées au cours de ses entretiens dans les capitales les plus directement concernées, certaines pourront faciliter demain le déroulement des inévitables négociations.

Une nouvelle perception du conflit entre Israël et ses voisins

Les événements des derniers mois dans les territoires occupés n'étaient pas de nature à favoriser la démarche du Secrétaire d'État américain. Ils ont profondément modifié les données politiques et psychologiques du problème palestinien, qui se présente désormais sous un nouveau jour. En quelques mois, l'insolite « guerre des pierres » aura plus fait pour transformer la perception du conflit israélo-palestinien par l'opinion mondiale que toutes les initiatives de l'OLP ou les déclarations périodiques des conférences pan-arabes.

D'un côté, les Palestiniens des territoires occupés ont retrouvé du fait de ce soulèvement populaire, de leur soulèvement propre, avec des moyens dérisoires, un nouveau sentiment de dignité et de confiance en eux-mêmes, un nouvel élan, une prise de conscience de leur possibilité d'influencer le cours des choses. Cette



Le Secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a tenté l'impossible au cours des derniers douze mois pour dénouer l'impasse du conflit au Proche-Orient. Il y a effectué quatre tournées où il a essayé de rallier à son plan de paix les principaux antagonistes, à commencer par le premier ministre d'Israël, M. Itzhak Shamir.

évolution ne peut que les rendre imperméables à toute autre solution que la création d'un État bien à eux, d'une patrie au sens plein du terme, ce qui n'interdit d'ailleurs pas que l'avènement puisse en intervenir par étapes.

De l'autre côté, Israël, dérouter et bouleversé par cette manifestation inédite autant qu'imprévisible et par son extraordinaire retentissement dans l'opinion internationale, ressent comme une nouvelle et proche menace cette affirmation de l'identité palestinienne, la jonction opérée entre les Palestiniens des territoires occupés et les Arabes de l'intérieur des frontières, une revendication de dignité et d'émancipation qu'il n'est plus possible d'ignorer ou de minimiser comme « actions de propagande de l'OLP ».

Les élections en Israël ne faciliteront pas la recherche d'un compromis

Il en résulte la réduction pour ne pas dire la suppression de l'espace du dialogue et une radicalisation de l'opinion israélienne, qui glisse, ou est tentée de glisser, vers des positions simplistes et extrêmes. La consultation électorale de l'automne prochain risque de confirmer cette évolution dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne va pas favoriser la recherche d'un compromis.

Le peuple israélien dans sa majorité est moins disposé que jamais à envisager l'évacuation des territoires occupés : au contraire, l'annexion pure et simple et le « transfert » des Palestiniens vers

les pays arabes voisins recueillent aujourd'hui, si on en croit les derniers sondages, et pour illusoire que soient de telles mesures, l'adhésion de la majorité de l'opinion.

Des adolescents ont forcé la convocation du Sommet Arabe

La coïncidence de l'achèvement mélancolique de la dernière mission de M. Shultz et de l'ouverture du « Sommet » arabe extraordinaire d'Alger souligne avec éclat l'influence déterminante de l'« Intifada » sur l'évolution récente de l'opinion arabe et sur les rapports entre les pays arabes. C'est aux adolescents des territoires occupés que le monde arabe devra peut-être de retrouver pour un temps une certaine unité, et l'Organisation de libération de la

Palestine, un regain d'autorité. C'est en effet le nouveau chapitre de l'histoire palestinienne écrit par les habitants des territoires occupés qui est à la fois le prétexte et le premier objet de cette conférence pan-arabe d'Alger, la plus réussie depuis longtemps (du moins quant au nombre de Chefs d'État présents) et qui pourrait imprimer un nouvel élan à la nation arabe. Précédée de multiples et parfois spectaculaires réconciliations (dus largement à l'action habile du président Chadli), entre la Syrie et l'OLP, entre Tunis et Tripoli et, non la moindre, entre Alger et Rabat, elle ne peut que conforter dans leur démarche les populations de Gaza et de Cisjordanie.

Faisant oublier, pour un temps en tout cas, la lassitude, voire l'irritation que les divisions et les crises de l'OLP, les excès et les maladroites de Yasser Arafat avaient fréquemment provoquée dans plusieurs capitales arabes, « l'Intifada » assure à l'organisation palestinienne et à son chef un regain de popularité et d'autorité, tant au sein de la communauté arabe que dans l'opinion internationale. Le temps paraît loin où Yasser Arafat, réfugié à Tunis après les tragiques événements de Beyrouth, était contraint de s'interroger sur son propre avenir et sur celui de son mouvement. Son mérite n'est pas mince, il est vrai, dans ce redressement mais les premiers artisans en auront été les populations des territoires occupés.

Les chances d'un règlement pacifique de l'interminable conflit israélo-palestinien auront rarement été aussi minces, d'autant que l'intransigeance en Israël croît à la mesure même du réveil des populations palestiniennes. Seule une initiative internationale impliquant les grandes puissances et toutes les parties concernées dans la région, y compris l'OLP elle-même, pourrait permettre de sortir de l'impasse.

Chaque jour démontre plus clairement que la sécurité d'Israël passe par l'acceptation d'un État palestinien, avec pour l'un et l'autre des garanties internationales précises. Paradoxalement, l'appareil échec de la mission Shultz aura balisé l'espace dans lequel il faudra rechercher, avec une longue patience, les éléments d'une éventuelle solution.

Deux décennies de francophonie à Vancouver

L'ACTUALITÉ

GENEVIÈVE DE LA TOUR FONDUE-SMITH

L'auteur est présidente de la Fédération des Alliances françaises du Canada

« Le Soleil de Colombie » et Radio-Canada viennent de célébrer conjointement leurs 20 ans de francophonie active à Vancouver. Tous deux ont un leurs efforts et leurs équipes lors d'une journée *Portes ouvertes* au journal et autour du studio improvisé, dans ses locaux, de *Horizons*, l'émission quotidienne du réseau-radio français, ce qui a constitué une excellente opération de relations publiques.

Fondé en 1968 par un Français, André Piolat, qui fut juge à la citoyenneté jusqu'à son décès en 1987, le « Soleil de Colombie » devint rapidement un organe d'information et de ralliement essentiel de la communauté franco-colombienne, tragiquement démunie à cet égard auparavant.

S'intitulant d'abord « le mini-quotidien de langue française de la Colombie-britannique » durant une dizaine d'années, le Soleil, devant des contraintes financières qui provoquèrent également un grand branle-bas à la FFC (Fédération des Franco-Colombiens), opta pour une formule hebdomadaire tout en gardant son format tabloïd.



Aujourd'hui, « Le Soleil » a amélioré considérablement sa présentation. Bien illustré, bénéficiant d'une solide publicité, il tire sur 16 pages et se trouve en vente à Vancouver dans une dizaine de commerces... et même dans les trains de Via Rail en partance de Vancouver!

La « librairie du Soleil », qui offre un bon choix de livres pour adultes et enfants, est située comme le journal 980 rue Main.

Mais, consciente qu'investir dans la jeunesse c'est investir dans l'avenir, la direction du « Soleil » a lancé en décembre 1987 « Rayon Jeunesse », le supplément mensuel de huit pages destiné aux moins de 20 ans. En six mois, 60.000 exemplaires ont été distribués, qui confirment le succès d'une merveilleuse aventure relevant de l'initiative privée et ne bénéficiant d'aucune subvention fédérale ou autre. La France, par la voie du journaliste-coopérant qu'elle met au service du « Soleil » ainsi que son Service culturel, et l'Alliance Française de Vancouver, donnent un coup de main efficace à la rédaction. Le résultat est un journal attrayant, éducatif, inventif qui séduit même les jeunes écoliers anglophones.

Enfin, il convient de rendre hommage à « La Fondation André Piolat », qui non seulement encourage l'étude de la langue française par l'octroi de bourses annuelles aux étudiants de Colombie-Britannique, mais joue également un rôle dynamique dans le développement des arts et des lettres d'expression française dans la province.

Or, voici comment s'opère la nouvelle alliance bénéfique du « Soleil » et de Radio-Canada grâce à Jacques Bailaut, journaliste qui fut de la première équipe ayant démarré le service francophone de Radio-Canada à Vancouver, il y a 20 ans, dont il devient le chef de la publicité. Il vient de prendre sa retraite pour se consacrer totalement à la direction du « Soleil » comme successeur plein temps d'André Piolat.

D'autre part, depuis le mois de mars 1988, c'est un professionnel chevronné qui est à la barre des services français de Radio-Canada à Vancouver, Michel Lacombe a occupé à Ottawa et à Montréal des postes de direction à l'information et aux émissions socio-culturelles de la Société d'État.

« Consolider la qualité des émissions déjà existantes, augmenter les émissions régionales et celles qui sont diffusées sur l'ensemble du réseau, permettre au milieu cinématographique d'être plus présent et plus créatif », tels sont quelques-uns des objectifs du nouveau directeur.

La séparation de la salle des nouvelles Radio-Télévision, l'injection de nouveaux journalistes qui devront s'inscrire, contribueront, pense Michel Lacombe, à l'accroissement et au rayonnement de la présence francophone sur la côte du Pacifique.

Retour de Vancouver, je suis convaincue du pragmatisme avec lequel les francophones organisent leur développement que j'ai vu s'améliorer au gré de mes visites. Ils veulent être traités en partenaires conscients de leur valeur, résolus à s'affirmer dans toutes les professions et capables d'assurer leur survie de Canadiens de langue française et fiers de l'être, face à la montée asiatique et la pression américaine. Ce défi à Vancouver est passionnant.

Pour comprendre les grandes manoeuvres électorales

Les mutations de la gauche en France

JACQUES DOFNY

L'auteur enseigne en sociologie à l'Université de Montréal

La victoire spectaculaire de François Mitterrand et la remontée du Parti socialiste sont souvent présentées comme la réussite d'un politicien exceptionnel. Il est vrai qu'il l'est. Il a remarquablement joué de stratégies et de tactiques contre un adversaire qui n'était pas de même taille et qui a accumulé durant la dernière semaine de sa campagne les plus désastreuses manoeuvres.

Mais, derrière ce qui est visible et agrandi par les médias, il ne faut pas perdre de vue ce que ces victoires supposent comme transformation de la politique et de la société.

Le congrès de Tours en 1917 établit les clivages de base au sein de la gauche

Pour cela, il faut d'abord revenir un peu en arrière. Après la révolution soviétique de 1917 se pose dans tous les partis socialistes ou l'adhésion à la nouvelle internationale communiste (Komintern) dirigée de Moscou ou le refus de cette adhésion. Les socialistes français se réunissent au congrès de Tours (décembre 1920) et ils y débattent les 21 conditions de l'adhésion émises par le Komintern.

De ce congrès historique sortirent deux groupes : l'un majoritaire formera le Parti communiste français lié au Komintern, l'autre gardera l'appellation de Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière, d'où le sigle SFIO, dont le plus prestigieux leader est Léon Blum, défenseur du parti fondé par Jean Jaurès en 1905. Il ne faudra d'ailleurs que deux ans pour que le Parti socialiste réaffirme sa supériorité numérique sur le Parti communiste.

Celui-ci reprendra sa progression lors de la crise des années 30, de la prise du pouvoir par Hitler en 33, du Front populaire de 36, de la Guerre civile d'Espagne. Mais il va subir un nouveau recul à l'annonce du pacte germano-soviétique en 39, car celui-ci était incompréhensible à ses propres militants, d'autant qu'il allait laisser à Hitler les mains libres lors de l'invasion de la Hollande, de la Belgique et de la France en mai 40. Mais, lors de l'invasion par l'Allemagne de l'Union soviétique (juin 41), les communistes français vont fonder de puissants mouvements de résistance parmi lesquels fusillades et camps de déportation feront une

hécatoïte. C'est ainsi que le premier gouvernement de la Libération, formé par de Gaulle, comprendra principalement des socialistes, des communistes, des chrétiens progressistes et des gaullistes, tous issus de la Résistance, à l'exclusion des droites trop compromises dans la collaboration sous Pétain.

Le rejet du Plan Marshall par Moscou et les pays de l'Est, que son armée contrôle, fera tomber le rideau de fer et sera le début de la guerre froide. Les communistes français vont sortir du gouvernement (mai 47). À partir de ce moment, la vie politique française est dominée par une succession d'alliances autour d'un centre mal défini comprenant des socialistes, des radicaux, le Parti démocratique et socialiste de la résistance (F. Mitterrand), des chrétiens progressistes (Mouvement républicain populaire) et de nouvelles droites que va incarner A. Pinay.

Ces gouvernements vont gérer la reconstruction, la guerre froide, le lancement de la Communauté européenne (Plan Monnet, mai 50), mais aussi la décolonisation pour aboutir à la guerre d'Algérie qui va constituer le grand tournant de l'après-guerre. Le Parti socialiste, qui est de tous les gouvernements de cette guerre, verra ses membres les plus marqués l'abandonner progressivement. Pendant cette période vont croître de nombreux groupes politiques, des clubs, des revues formés de dissidents des quatre principales composantes précédentes de la gauche : communistes, socialistes, chrétiens et radicaux.

Après des tâtonnements, le Parti socialiste naît à la fin des années 60

Les uns se retrouveront au Parti socialiste unifié dont M. Rocard devint en 67 le président; d'autres se regroupèrent dans la Fédération des gauches socialistes dont Mitterrand sera le président. En 69, A. Savary remettra sur pied le nouveau et actuel Parti socialiste dont François Mitterrand devint en 71 le premier secrétaire national. Pendant toute cette période, le pouvoir est aux mains de de Gaulle (juin 58) et de ses successeurs et cette longue occupation du pouvoir par les gaullistes va hâter et permettre la reconstruction d'une gauche stimulée par les luttes étudiantes de 68 jusqu'à la première élection à la présidence de la République en 81.

Après ce rappel de la marche des socialistes vers le pouvoir, plusieurs



Le Président François Mitterrand

constatations s'imposent. En premier lieu, celle-ci : c'est la première fois que les Socialistes détiennent une majorité absolue à la Chambre des députés et forment un gouvernement homogène (81). Alors que les Socialistes suédois la détiennent presque sans interruption depuis 32, les Travailleurs britanniques l'obtiennent à la fin de la guerre en 45 et le Parti socialiste allemand en 69.

Dans les pays latins : Espagne, Italie et France, la gauche fut presque toujours divisée entre communistes et socialistes.

La montée des classes moyennes supérieures favorise le succès du Parti socialiste

Pendant longtemps, la classe ouvrière détiendait une position hégémonique dans la gauche et dans la classe ouvrière, c'est le Parti communiste qui détiendait une position hégémonique. La progressive disparition de la paysannerie, partie importante de l'électorat du Parti communiste, l'érosion des cols bleus dans la population active ont désavantagé le Parti communiste. Par contre, la montée des nouvelles classes moyennes et, dans l'industrie, l'importante montée des ingénieurs et des techniciens, auxquels il faut ajouter la croissance des professions d'enseignants et celles de la santé, suite à la démocratisation de ces deux secteurs occupationnels, constituaient des zones de recrutement plus accessibles au Parti socialiste.

En deuxième lieu, il faut constater la disparition progressive de deux clivages traditionnels : catholiques-

conservateurs et laïcs-socialistes. Déjà, la résistance avait fait tomber quelques-unes de ces barrières, mais le déclin des vocations et de la pratique religieuse d'une part, l'ouverture de Vatican II donnaient naissance à un dialogue entre catholiques progressistes, franc-maçons, protestants et incroyants.

En troisième lieu — et peut-être la plus importante des constatations — la fin du stalinisme et, dans la même foulée, du communisme et du marxisme dogmatique (le Parti communiste français est toujours resté un des plus fidèles à ces croyances). Tant qu'a duré la guerre froide URSS-États-Unis, une fraction de l'aile gauche est toujours demeurée attirée par le communisme soviétique ou chinois (Jean-Paul Sartre en était l'exemple parmi les intellectuels).

Lorsque les écaïles tombèrent des yeux de ces nouveaux croyants, soit au cours du dévoilement progressif des goulags, ou lors du coup de Prague, ou de l'explosion de Solidarité en Pologne ou, beaucoup plus encore, lors de la perestroïka gorbatchevienne, le crédit du Parti communiste français s'est effrité. Ceux qui sont restés sont eux-mêmes divisés en réformateurs et tenants de la vieille garde.

La gauche, à partir de ces événements, s'est de plus en plus incarnée dans le Parti socialiste. De Gaulle avait souhaité la disparition de l'émiettement des forces politiques. On semble bien y arriver et se retrouver dans la situation des pays anglo-saxons où deux formations, et parfois une troisième, au centre, se partagent le pouvoir alternatifement.

Fumer, c'est gaspiller

Argent et santé



Les rumeurs sur la mort prochaine de Khomeiny sont mises en doute

PARIS (AFP) - Les nouvelles informations sur la dégradation de la santé de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, guide de la révolution iranienne, ont été mises en doute hier à Paris par des sources iraniennes généralement bien informées.

Selon la chaîne de télévision américaine CBS, citant des sources des

services de renseignement américain, l'imam Khomeiny souffrirait d'un cancer du foie et n'aurait plus que quelques semaines à vivre. À de nombreuses reprises, en particulier cette année, des informations faisant état de la détérioration de la santé de l'ayatollah, âgé de 87 ans, ont été publiées, puis infirmées.

Des sources iraniennes à Paris ont qualifié de « non-fondées » les informations de CBS, qui interviennent alors que l'Iran traverse une situation politique et militaire difficile.

La dernière audience publique de l'imam avait eu lieu le 25 mai dernier. Il avait reçu ce jour-là les familles des « martyrs » (familles d'Iraniens tués dans la guerre avec l'Irak) à sa résidence à Jamaran, selon la radio iranienne. Ces audiences ont lieu généralement plusieurs fois par mois.

Les informations de CBS interviennent dans un contexte difficile pour l'Iran. Le pays a subi plusieurs revers militaires depuis mars dernier, et des divisions aussi bien sur les questions intérieures que sur la poursuite de la guerre se sont fait jour entre les différentes tendances du régime.

Des rencontres se sont succédées ces derniers jours entre les principaux responsables du pays. La radio a annoncé que l'ayatollah Hossein-Ali Montazeri, successeur désigné de l'ayatollah Khomeiny, avait reçu mercredi le président du parlement, l'hadjatoleslam Hachemi Rafsandjani. Le lendemain, il s'est entretenu avec le président Ali Khamenei. La radio iranienne s'est bornée à indiquer que les « questions courantes du pays » avaient été au centre des discussions.

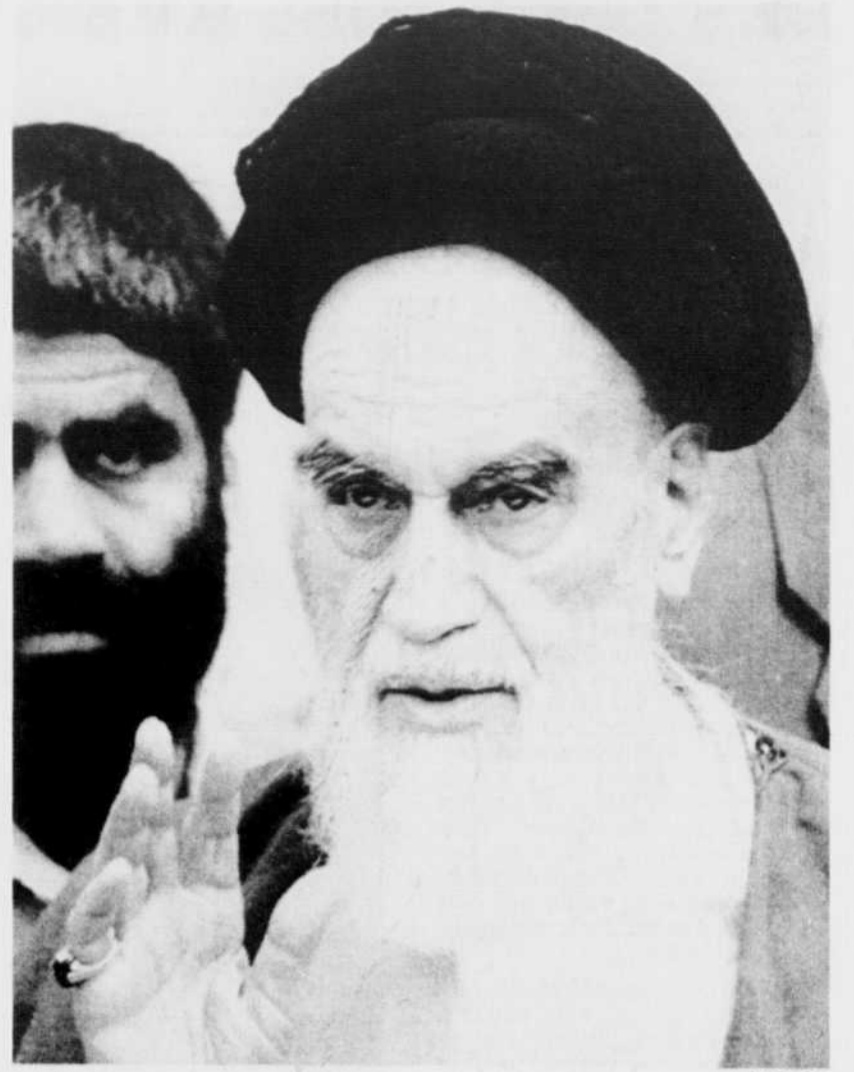
L'imam Khomeiny s'était dé-

chargé la semaine dernière de ses fonctions à la tête des forces armées, en nommant M. Rafsandjani commandant en chef par intérim. Par cette nomination, le président du parlement a obtenu pleins pouvoirs pour unifier le commandement et réorganiser l'armée et les Gardiens de la révolution, dont il avait reconnu l'état de désorganisation.

Cette nomination, selon les observateurs, semble procéder davantage de questions de politique intérieure. Expliquant cette nomination, M. Rafsandjani avait déclaré que l'imam ne pouvait pas « seul s'occuper de toutes les affaires concernant les forces militaires ».

Le président Khamenei, qui est le président du Conseil supérieur de défense, chargé de la conduite de la guerre, a pour sa part démenti hier les rumeurs d'une dissolution des Gardiens de la révolution, affirmant qu'aucun des deux corps militaires ne serait dissous. Critiquant les médias étrangers qui évoquent « hâtivement » une possible « fin de la guerre », il a affirmé qu'il « ne fallait pas presser l'appareil militaire iranien qui avait besoin de temps ».

Tout en réitérant la volonté de l'Iran de « défendre ses droits légitimes », il n'a pas exclu une solution négociée du conflit: « Nous ne ferons pas la voie une solution politique », a-t-il dit.



L'ayatollah Khomeini, contrairement aux rumeurs circulant depuis quelques jours, serait bien portant. Cette photo date du mois de mai dernier et été prise à l'occasion de sa dernière apparition en public lors des élections législatives.

Paradis prêt à aider Steinberg à limiter les licenciements

QUEBEC (PC) - Le ministre de la Main-d'œuvre, M. Pierre Paradis, a fait part, hier, de l'intention du gouvernement québécois d'aider Steinberg à réduire le nombre de licenciements, à la condition que les emplois ainsi épargnés le soient pour longtemps.

« En tant que gouvernement, a-t-il fait remarquer, nous avons des programmes à la disposition des industries. Je crois que le gouvernement est prêt à manifester une souplesse maximale, mais cela devra se faire dans le contexte où Steinberg pourra garantir ces emplois à long terme ».

Le ministre a rappelé que le gouvernement est déjà venu en aide à d'autres employeurs importants, comme Hyundai, le fabricant sud-coréen de voitures établi en Estrie.

Avec ses 12,000 employés, a souligné M. Paradis, Steinberg est le troisième plus important employeur au Québec.

Il est évident, a-t-il déclaré, que « toute garantie d'argent (de la part du gouvernement) exige une garantie de création d'emplois (de la part de Steinberg) ».

En vertu de la loi québécoise, toute compagnie qui veut licencier plus de 300 salariés doit prévenir le gouvernement quatre mois à l'avance.

Jusqu'ici, a noté le ministre, Steinberg n'a pas donné avis du nombre exact de licenciements prévus et n'a pas demandé d'aide.

Steinberg a cependant annoncé la fermeture de sept supermarchés au cours des 10 derniers jours, dont six au Québec et un à Ottawa. Ces fermetures affecteront 341 employés, dont 219 à temps partiel.

Une représentante de Steinberg, Mme Claude Durand, a fait savoir que d'autres fermetures, affectant 1,000 employés, seront décrétées bientôt.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Steinberg

vaît avancer ces fonds bien que par contrat, le franchisé en soit responsable et avait livré des garanties financières à cet effet.

Steinberg chapeaute deux autres franchises 5 Saisons dans la région de Montréal. Ces magasins seraient rentables et leur fermeture est écartée pour le moment.

Rappelons que Steinberg a annoncé jeudi qu'elle congédiait sur-le-champ 93 autres employés et obligerait une dizaine d'autres à changer de lieu de travail.

Parmi les employés touchés, on compte 29 cadres et 64 membres du personnel d'appui non syndiqués, dont 27 sont des occasionnels.

La plupart de ces employés travaillaient au centre de distribution de la compagnie à Montréal. Mais on retrouve 39 employés syndiqués de Québec.

Ces mises en pied découlent de la fermeture de sept magasins, six Québec et un à Ottawa, survenue au cours des dix derniers jours.

Ces fermetures ont touché 341 employés, dont 219 occasionnels. On s'attend à la fermeture d'autres magasins dans un proche avenir. La série de fermetures entraînera environ 1,000 mises à pied.

Steinberg négocie actuellement avec un éventuel acheteur et cette ponction parmi les supermarchés non rentables de Steinberg est sans doute une condition posée par l'acquéreur qui préfère sans doute laisser à d'autres l'odieuse des multiples fermetures.

◆ Desserts fins

Mais dans son enveloppe blanche, la scène dégagée, occupée du côté cour par une table où les acteurs attendent leur tour de jouer le personnage de chaque interviewé, et toute l'attention visuelle étant sollicitée par un seul appareil d'évocation puissante (un poêle duquel coule une chute de sang), ce spectacle questionne beaucoup le rapport de l'acteur avec le jeu, et celui du théâtre avec l'histoire. Si on ne l'avait pas programmé à 22 heures (alors qu'il dure trois heures), et si ces Autrichiens avaient mieux maîtrisé l'anglais, *Born Guilty* aurait créé à Québec un impact encore plus grand.

Carlotta Ikeda, cette Japonaise grande prêtresse du buto, en a causé un bel impact, elle, avec *Utt*. Une heure de beauté, sans logique, sans récit, sans patrie même puisque cette danse née dans le Japon de l'après-guerre, mieux accueillie à l'étranger qu'au Japon même, portée par des musiques occidentales (dont le Requiem de Fauré), d'un érotisme asexué, est une danse de l'universel.

En quatre étapes de lenteur, de corps tendu, d'un ballet pulvérisé par une révolution, où ne reste plus qu'une transe, Carlotta Ikeda mime un monde à atteindre, qui n'existe pas encore, et dont ne se révélera jamais le secret. Avec un corps mince et dur d'une souplesse inouïe, Ikeda, de la plante des pieds jusqu'à l'oeil, bouger et signe une messe blanche dont on ne voudrait pas voir la fin. Un des grands moments de ce festival qui s'est fait dans ses derniers jours.

Claire Bloom, sur la même scène de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, a

aussi séduit, dans un mode classique, les amateurs de théâtre pour qui le comédien est aussi musicien. Claire Bloom, dans les personnages féminins de Shakespeare, affiche la belle humilité des instruments qui ont à rendre la musique d'un auteur.

Sa Viola, sa Desdémone, sa Catherine d'Aragon, et surtout sa Juliette où elle semblait aller à la rencontre de cette adolescence fragile, avaient toutes, dans les circonstances limitatives du récital, des vies qui soudain, peu à peu, parfois difficilement, mais toujours au bout du compte, passaient dans sa voix glissante, vive, mise au service de l'émotion beaucoup plus que de la performance. Le contraire du récital Millaire.

Bref, les desserts sont fins à la fin de ce banquet où les cuisines n'ont pas chauffé. Ce soir, à l'issue de la représentation du spectacle de clôture donné par le Théâtre de Carrouge de Genève, le jury fera connaître son verdict. On imagine qu'il fera son choix parmi les réussites évidentes: *L'Arbre des tropiques* du Schauspielhaus de Dusseldorf, *Utt* de Carlotta Ikeda, *Les feluettes* du Théâtre Petit à Petit, *Le syndrome de Cézanne* de La Rallonge, *Born Guilty* du Der Kreiss, *Judith* de l'O'din Theatre.

Chez les comédiens, un petit groupe se détache, depuis la prodigieuse Karina Feinstein qui jouait Ikuko dans *L'Arbre des tropiques*, Elizabeth Krupjca qui jouait la mère dans le même spectacle, ces deux-là pouvant repartir avec dans l'ordre la mention de la meilleure comédienne et celle de la meilleure comédienne de soutien.

Chez les hommes, René Gagnon et Yves Jacques pourraient réussir, pour les *Feluettes*, le même doublé. Mais le jury est actuellement au travail, et on saura tout ce soir. Quant à moi, j'imagine mal que la mention du meilleur spectacle n'aille pas à Werner Schroeter pour son *Mishima*, et celle du meilleur spectacle canadien à André Brassard pour son *Michel-Marc Bouchard*, les deux grandes réussites d'ensemble de cette édition.

◆ Un comité

pers et Mme Marie-José Longtin; M. Jacques-E. Rioux, gynécologue, M. David J. Roy, directeur du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, ainsi que Mme Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme. Cette dernière n'a pas signé le document déposé cette semaine: Mme McKenzie avait déjà fait connaître publiquement ses dissidences dès la fin d'avril.

Le rapport de 220 pages comprenant 81 recommandations se présente comme un « jalon important » dans la recherche d'une perspective globale à partir de laquelle des décisions pourraient être prises, principalement en matière de santé, mais aussi en matière de droit, d'éducation et de recherche. Il s'y « exprime déjà les nombreux enjeux et les intérêts divergents qui doivent entrer en ligne de compte dans une politique cohérente des services de santé ayant trait à l'infertilité et à la vie reproductive », notent ses auteurs.

La majorité des membres du comité se montre ouverte à l'idée d'un financement éventuellement plus large des services et de la recherche en reproduction artificielle, mais y pose des conditions et souhaite en limiter le développement. Un financement de la recherche et des services devrait être assujéti aux conditions suivantes:

■ L'État ne doit pas assumer totalement les coûts des services en reproduction artificielle; une partie de

ces coûts doit être à la charge des bénéficiaires;

■ les coûts des services doivent être uniformisés d'une clinique à l'autre dans toutes les régions;

■ des mesures doivent être prises pour identifier et réduire les risques impliqués par le recours aux technologies de reproduction et pour en améliorer les taux de succès;

■ des informations claires et précises sur l'état et l'évolution des pratiques et de la recherche en reproduction artificielle doivent être recueillies et rendues accessibles;

■ les pratiques et la recherche en reproduction artificielle doivent faire l'objet d'évaluations périodiques;

■ l'État doit définir des priorités de financement en recherche en complémentarité des programmes existants;

■ l'organisation des services de santé en rapport avec l'infertilité doit être orientée selon un continuum en privilégiant d'abord les interventions préventives, puis le traitement de l'infertilité et ultimement le recours aux technologies de reproduction;

■ l'accès aux technologies de reproduction ne doit pas être priorisé aux dépens d'autres besoins socio-santitaires en périnatalité, en planning et en soutien aux familles, à l'égard desquels l'État ne fait pas suffisamment, note le comité d'étude.

Le comité recommande que l'État et les organismes subventionnaires consacrent des fonds importants aux recherches sur les causes et le traitement de l'infertilité ainsi que sur la contraception, l'infécondité et les alternatives à la stérilisation volontaire précoce et qu'ils appuient particulièrement les centres de recherche qui font des travaux en ce sens.

Il recommande également que le dépistage et le traitement des maladies transmissibles sexuellement soient accessibles et gratuits dans toutes les régions du Québec. Quant aux risques de transmission du virus du Sida, le comité recommande que tous les donneurs soient testés et que les cliniques n'utilisent que du sperme congelé après avoir testé le donneur au moins six mois après le don.

La majorité des membres du comité de travail estime que les huit centres d'insémination artificielle déjà établis sont suffisants pour le Québec et recommande que l'État assume les coûts entraînés par ses

recommandations.

Les membres sont unanimes à reconnaître qu'on ne peut pas obliger les parents légaux à informer l'enfant du fait qu'il a été conçu par une technique de reproduction utilisant les gamètes d'un tiers. Ils recommandent d'autre part que la loi soit modifiée pour établir de façon claire l'absence de toute responsabilité parentale vis-à-vis des enfants conçus. Il faut toutefois pouvoir identifier le donneur auquel on a eu recours lorsqu'une grossesse est constatée suite à une série d'inséminations.

Le comité se prononce unanimement contre le principe des « contrats de grossesses » (expression qu'il préfère à celle couramment utilisée de « mère porteuse ») et exprime une opposition, moins radicale mais quand même majoritaire, au principe des arrangements privés sans contrat.

Il recommande que soit ajoutée aux lois actuelles une disposition nouvelle interdisant toute sollicitation et toute forme de publicité de la part d'intermédiaires relativement à la préparation et à l'exécution de contrats de grossesse.

Enfin, le comité recommande majoritairement que le MSSS crée un programme de subventions à la recherche sur l'impact social des technologies de reproduction et sur d'autres pratiques médicales telles que la stérilisation des handicapés mentaux, l'euthanasie, la réanimation des patients en phase terminale et le traitement des nouveaux-nés sévèrement handicapés.

◆ Mamours

ne pas se mêler de politique fédérale et réduit toute l'affaire à « une petite chicane de famille ». Mais le ministre de Robert Bourassa, qui affirme que « les électeurs de Hull ont fait un excellent choix au niveau provincial » (en l'élisant lui-même), est avare de commentaires sur son collègue fédéral.

« J'ai plus d'affinités avec le parti Libéral fédéral, dit M. Rocheleau, mais cela ne m'amène pas, par contre, à légitimer le Parti libéral fédéral dans les interventions qu'il a fait sur le libre-échange ou le lac Meech ».

La chicane entre les vieux bleus du Québec et les organisateurs de Brian Mulroney a pris des propor-

tions de crise le 17 mai dernier alors que le président sortant de l'Association conservatrice, Jean-Maurice Denault, a été défait par un libéral connu, Pierre Moreault. M. Moreault jouissait de l'appui du directeur du parti conservateur, Pierre-Claude Nolin, et de quelques éminences grises parachutées dans le comté par les cabinets des ministres de Brian Mulroney.

Dans une pétition adressée au directeur et au président du parti conservateur, près de la moitié des militants conservateurs du comté affirmait qu'il y a eu plus de votes, 80, que de militants présents, 72, à l'Assemblée de fondation de la nouvelle association du comté de Hull Aylmer! Malgré cela, le vote, 39 à 39, a dû être tranché par le président de l'Assemblée, un avocat de Montréal.

La direction du parti, on prend cette affaire avec des pincettes. Même si on est convaincu que la chicane est activée par l'homme d'affaires Glenn Kealey, qui se vengera ainsi de ne pas avoir eu de contrats du gouvernement fédéral, on se montre aussi embarrassé des accusations de collusion entre Libéraux provinciaux et Conservateurs fédéraux.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'Outaouais, l'appel aux fibres nationalistes des Québécois n'a guère d'impact et les Conservateurs ne dédaigneraient pas conclure un pacte de non agression avec les Libéraux provinciaux pour éviter un retour en force des candidats de John Turner.

◆ Ti-Toine

naires hors du Vietnam, le Québec lui imposeant plusieurs années de recyclage.

Pour payer ses études et faire vivre sa petite famille, Tuan Trinh livrait des pizzas l'été dernier. C'est comme ça qu'il a rencontré l'agent Normand Beaudoin, chargé de la prévention du crime au poste 33, dans le centre-ville de Montréal.

« Je lui ai demandé s'il avait déjà songé à être policier », racontait hier l'agent Beaudoin. Trois heures de conversation plus tard, et de longues palabres avec la famille, Tuan Trinh décidait de tenter le coup et Normand Beaudoin devenait un peu « son parrain ».

« Les réticences venaient surtout de la famille », raconte-t-il aujourd'hui, convenant qu'il s'était un peu

Les consultations sur le rapport Rochon

La ministre Lavoie-Roux a trouvé partout un consensus

RENÉE ROWAN

Le consensus est large: dans toutes les régions du Québec où la ministre de la Santé et des Services sociaux a tenu des consultations depuis le début de mai, on voit la décentralisation comme un objectif à atteindre.

« Il y a eu quelques réticences de la part de certains groupes, mais partout, et encore plus hors de la région de Montréal, on nous a parlé de la nécessité d'une décentralisation assortie de budgets afférents », a constaté hier Mme Thérèse Lavoie-Roux.

La ministre traçait un bilan de sa tournée qui prenait fin cette semaine avec la région de Montréal où elle a rencontré six groupes comprenant des représentants de la population, des représentants municipaux, des usagers, des groupes communautaires et des représentants du réseau.

À la recherche de moyens concrets pour actualiser les recommandations de la commission Rochon, la

ministre doit encore, d'ici la fin de juin, se rendre à la Baie James et rencontrer à Montréal et à Québec une soixantaine de « groupes nationaux » en six jours.

« Il faudra édifier à partir de ce que l'on a, être prudent et procéder de façon progressive, disent les groupes, mais dans aucune des régions en n'a remis en question le principe même de la décentralisation », a noté Mme Lavoie-Roux en conférence de presse.

Partout, a-t-elle poursuivi, on a insisté sur la nécessité d'établir une politique nationale de la santé. Le vaste énoncé de politique prévu pour l'automne établirait les grands objectifs et orientations du ministère, a-t-elle dit: maintien de la gratuité, de l'universalité et de la qualité des soins, les clientèles prioritaires, plusieurs éléments qui se retrouvent dans le rapport Rochon.

Il y a aussi eu consensus, souligne la ministre, sur la nécessité de ramener le MSSS à ses fonctions d'évaluation, de planification, de con-

trôle des dépenses: « Le ministère, nous a-t-on dit, doit demeurer le véritable gardien du système, celui qui énonce les priorités, les orientations et non celui qui gère le quotidien ».

Dans toutes les régions, les groupes ont réclamé qu'une plus grande attention soit accordée aux organismes communautaires. Ces derniers, par ailleurs, ont été les plus réticents à une décentralisation, notamment ceux qui sont déjà regroupés.

Un consensus semble aussi s'établir autour de la composition des conseils d'administration des établissements du réseau: on veut y voir une plus grande représentation des usagers.

Il y a également eu consensus quant à la possibilité de diminuer le nombre de départements de santé communautaire (DSC). Plusieurs trouvent qu'il y a une duplication des recherches épidémiologiques conduites par les DSC et certains CLSC et conseils régionaux. Les DSC, estime-t-on, devraient garder leur rôle de promotion de la santé, mais leurs ac-

tivités de recherches devraient être mieux définies. Le budget pourrait rester le même, mais être réparti entre moins de DSC. « Le gouvernement aura des choix politiques et sociaux à faire », a dit Mme Lavoie-Roux.

« Montréal, en particulier, certains groupes ont évoqué la possibilité d'imposer des « frais d'hôtellerie » pour les personnes hospitalisées après un certain laps de temps. Cela pourrait entraîner d'autres s'appliquer aux repas, ce qui aiderait à réduire les coûts.

La ministre a aussi rappelé son intention d'expérimenter deux centres de soins intégrés (déjà expérimentés chez nos voisins américains sous l'appellation de HMO). Ces centres mettent l'accent sur la prévention plutôt que sur le curatif. « Nous sommes encore à définir la formule », a précisé Mme Lavoie-Roux, ajoutant que déjà, au cours de la tournée, des gens ont indiqué qu'ils seraient intéressés à participer à cette expérimentation.